

# RÉSULTATS

Attijariwafa **bank**  
au 30 juin 2025

Communication financière

# 2025

Information Financière et Relations Investisseurs : Oumaima Baqa  
e-mail : o.baqa@attijariwafa.com  
ir.attijariwafabank.com



التجاري وفا بنك  
**Attijariwafa bank**  
Croire en vous

Attijariwafa bank

SA au capital de 2 151 408 390 DH- Siège social : 2, boulevard Moulay Youssef, 20000 Casablanca, Maroc  
Téléphone +212 (0)5 22 22 41 69 ou +212 (0)5 55 29 88 88 - RC 333 - IF 01085221

[www.attijariwafabank.com](http://www.attijariwafabank.com)

Le Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank s'est réuni le 28 juillet 2025, sous la présidence de M. Mohamed El Kettani pour examiner l'activité et arrêter les comptes au 30 juin 2025

- Total bilan consolidé
- Fonds propres consolidés
- Produit net bancaire
- Résultat brut d'exploitation
- Résultat net consolidé
- Résultat net part du Groupe

**737,4** milliards de dirhams  
**74,8** milliards de dirhams  
**17,7** milliards de dirhams  
**11,4** milliards de dirhams  
**6,9** milliards de dirhams  
**5,9** milliards de dirhams

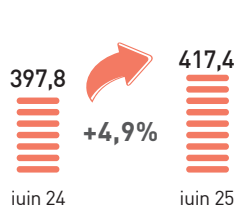
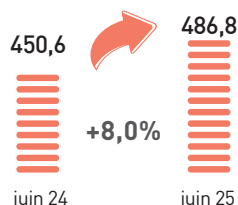
**+6,5%**  
**+11,9%**  
**+4,0%**  
**+4,2%**  
**+19,6%**  
**+19,8%**

### 1<sup>er</sup> Collecteur de l'épargne

### 1<sup>er</sup> Financier de l'économie

Épargne totale collectée  
(MAD Mrds)

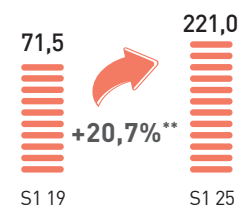
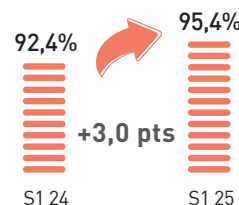
Crédits totaux distribués  
(MAD Mrds)



### 1<sup>er</sup> acteur de la banque digitale et des paiements électroniques au Maroc

Part de la banque digitale dans les transactions\*

Nombre de connexions sur les plateformes digitales (en millions de connexions)



(\*) L'ensemble des opérations disponibles sur les différents canaux digitaux, ex : virements unitaires, mises à disposition, paiement de factures...  
(\*\*) TCAM entre S1 2019 et S1 2025

Attijariwafa bank publie ses résultats au titre du premier semestre 2025 dans un environnement marqué par une **accélération de la croissance économique au Maroc**, stimulée par d'innombrables **programmes stratégiques** en cours de déploiement par le Royaume.

Dans ce contexte, Attijariwafa bank réaffirme son engagement à financer les grands chantiers au Maroc et à accompagner les états, les grandes entreprises, les très petites et moyennes entreprises et les ménages dans ses pays de présence.

### FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE RÉELLE ET ACCOMPAGNEMENT DES MÉNAGES, DES ENTREPRISES ET DES ÉTATS DANS L'ENSEMBLE DES PAYS DE PRÉSENCE

Attijariwafa bank a confirmé, au cours du premier semestre 2025, son positionnement en tant qu'acteur majeur de la collecte de l'épargne et du financement de l'économie réelle. Cet engagement s'est traduit par :

- Financement de l'investissement productif à travers la **progression des crédits à l'équipement à 104 milliards de dirhams**, en hausse de **28%** par rapport à la même période de l'année précédente, (**part de marché de 35%, + 2 points sur 12 mois**) ;
- Progression des **crédits aux entreprises de 10% à 199 milliards de dirhams** et gain de **1 point de part de marché** pour atteindre **30%** ;
- Poursuite de l'accompagnement des **TPME marocaines avec une production de 9 milliards de dirhams au premier semestre 2025** dont une production de **2,3 milliards de dirhams** en partenariat avec Tamwilcom et Maroc PME, avec et une part de marché de **35%** ;
- Production de **5 milliards de dirhams** de crédits aux ménages sur les six premiers mois de 2025, contribuant activement au financement de la consommation et à l'accession au logement ;
- Financement de l'Etat et animation des marchés primaire et secondaire en tant que premier intervenant en valeurs du Trésor avec une part de marché de **25%** au cours du premier semestre 2025 ;
- De manière générale, **progression des crédits à l'économie au Maroc de 8%**<sup>1</sup> contre 5% pour le secteur représentant une production nette de **22 milliards de dirhams**. Attijariwafa bank renforce ainsi sa position, avec une part de marché consolidée passant de **27% à 28%** sur un an (soit **+1 point**) ;
- Poursuite de la **dynamique de financement dans les pays de présence**, avec une croissance des crédits à l'économie<sup>2</sup> à cours de change constants de **4,1%** sur la période ;
- Progression significative des dépôts de la banque au Maroc de **9%**, portant l'encours à **343 milliards de dirhams** (part de marché ressources non rémunérées de **28%**).

### ENGAGEMENTS EN FAVEUR DE LA DÉCARBONATION, DE L'ADAPTATION CLIMATIQUE, DE L'INCLUSION FINANCIÈRE ET DE L'ENTREPRENEURIAT

- Baisse des **émissions propres de CO<sub>2</sub>** de la banque au Maroc de **6%** au cours du premier semestre au titre des scopes 1 et 2 (pour rappel, baisse cumulée de 33% entre 2018 et 2024) ;
- Accompagnement gratuit à travers Dar Al Moukawil et Daralmoukawil.com de **153 389 TPE en S1 2025** (dont **119 719 formées, 17 650 conseillées et 1 230 mises en relation**). Depuis le lancement du programme en 2016, **847 389 TPE** ont été accompagnées gratuitement ;
- Bancarisation **des ménages les plus vulnérables et facilitation de l'accès aux services financiers pour tous les citoyens** (épargne, assurance, paiements...) : **157 187 nouveaux clients de la "banque économique"**<sup>3</sup> au cours du premier semestre 2025 ;
- **Élargissement de la couverture en zones rurales à travers le réseau Wafacash**, avec **140 localités desservies** à date, en vue de **renforcer l'inclusion financière** et permettre un accès financier à tous les citoyens ;
- **Investissement au premier semestre 2025 à travers Attijariwafa Ventures**, fonds VC d'Attijariwafa bank dédié au financement des **startups technologiques**, dans **deux fintechs africaines à fort potentiel dans le but d'accompagner l'entreprenariat africain et l'innovation et de favoriser l'inclusion financière et la digitalisation des paiements**.
- **Accélération des initiatives à fort impact communautaire** dans les pays de présence, avec un focus particulier sur l'éducation, ainsi que sur la promotion de l'art et de la culture, en faveur d'un développement inclusif et durable.

### FORTE CROISSANCE DES RÉSULTATS ET AMÉLIORATION CONTINUE DE LA RENTABILITÉ

Le produit net bancaire consolidé s'élève à **17,7 milliards de dirhams**, en amélioration de **4,0%** par rapport à fin juin 2024 (**+6,4%** à cours de changes constants). Cette progression a été induite par la **dynamique commerciale favorable**, décrite ci-dessus, en termes de collecte de l'épargne et de **financement de l'économie au Maroc et dans le reste des pays de présence**.

Le résultat brut d'exploitation progresse de **4,2%** pour atteindre **11,4 milliards de dirhams**, porté par une **gestion rigoureuse des coûts**. Cette performance s'accompagne d'une amélioration du coefficient d'exploitation de **20 points de base** en glissement annuel, s'établissant à **35,3% sur base consolidée**, soit un gain de **12 points** par rapport à juin 2019.

Le résultat d'exploitation a augmenté de **14,5%**, atteignant **10,0 milliards de dirhams**, porté notamment par la **forte**

**baisse du coût du risque**, qui recule de **36,8%** pour s'établir à **1,4 milliard de dirhams**, soit **0,62%** des encours clientèle brute au premier semestre 2025 contre **1,03%** à la même période en 2024.

Le résultat net s'élève à **6,9 milliards de dirhams** contre **5,8 milliards de dirhams** à fin juin 2024, soit une hausse de **19,6%**. Pour sa part, le résultat net part du groupe ressort à **5,9 milliards de dirhams**, contre **4,9 milliards de dirhams** la même période l'année précédente, en croissance de **19,8%**.

Sur base sociale, le produit net bancaire s'élève à **11,2 milliards de dirhams**, en amélioration de **15,5%** par rapport à fin juin 2024.

Le résultat brut d'exploitation progresse de **16,3%** pour atteindre **8,0 milliards de dirhams**. Cette performance s'accompagne d'une amélioration du coefficient d'exploitation de **2 points** en glissement annuel, s'établissant à **25%** sur base sociale.

Le **coût du risque** baisse de **23,1%** pour s'établir à **631 millions de dirhams**, soit **0,4%** des encours clientèle brute au premier semestre 2025 contre **0,5%** à la même période en 2024.

Le résultat net s'élève à **5,2 milliards de dirhams** contre **4,1 milliards de dirhams** à fin juin 2024, soit une hausse de **25,2%**.

### RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES, DE LA SOLIDITÉ FINANCIÈRE ET FINANCEMENT DE LA CROISSANCE

Au cours du premier semestre 2025, Attijariwafa bank affiche un bilan solide, des ratios de solvabilité en amélioration notable et une rentabilité **aux meilleurs standards**. Le RoaA<sup>4</sup> s'établit à **1,89%** contre 1,71% au premier semestre 2024 et le RoaTE<sup>5</sup> s'élève à **24,6%** au premier semestre 2025 contre 22,8%. Au cours des six premiers mois de l'année 2025, Attijariwafa bank a clôturé avec succès une **émission d'emprunt obligataire subordonné** d'un montant total de **1,5 milliards de dirhams**. Cette opération a permis à Attijariwafa bank de **renforcer sa solidité financière** avec des impacts de **30 et 50 points de base** sur les ratios de solvabilité sur base sociale et consolidée respectivement et **d'accroître ses capacités à financer l'économie préparant les échéances à venir au Maroc et dans le reste des pays de présence** (organisation de la coupe du monde, financement de la transition vers une économie verte, financement des programmes de gestion du stress hydrique, financement des entreprises et des ménages dans les pays de présence...).

Attijariwafa bank aborde les cinq derniers mois 2025 en projetant des perspectives positives, soutenues par la dynamique économique au Maroc et les conditions favorables à l'accélération de la demande de crédit, réaffirmant son engagement à soutenir durablement l'économie.

(1) Crédits à l'économie hors pensions  
(2) Crédits à l'économie y compris le financement des états  
(3) Comptes bancaires Hissab Bikhir et Wallet  
(4) Résultat net / Bilan moyen  
(5) RNPGE / Moyenne des Fonds Propres Part du Groupe Tangible

## 1- NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES

### 1.1 Contexte

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards -IFRS-) ont été appliquées aux comptes consolidés du groupe Attijariwafa bank à compter du 1<sup>er</sup> semestre 2007 avec bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Dans les comptes consolidés présentés au 30 juin 2025, le groupe Attijariwafa bank a appliqué les normes et principes de l'International Accounting Standards Board (IASB) dont l'application est obligatoire.

### 1.2 Normes comptables appliquées

#### 1.2.1 Principe de consolidation :

##### Norme :

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités étrangères et nationales dont le Groupe détient des participations directes ou indirectes.

De même, le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entités ad hoc » contrôlées par l'établissement de crédit assujéti, et ce même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

La nature du contrôle détermine la méthode de consolidation à savoir : Intégration globale pour les entités contrôlées exclusivement selon la norme IFRS 10 « Etats financiers consolidés » et la mise en équivalence pour les entreprises associées et les coentreprises selon les normes IFRS 11 « Partenariats » et IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ».

#### Options retenues par Attijariwafa bank :

Le groupe Attijariwafa bank intègre dans son périmètre de consolidation les entités dont :

- Il détient, directement ou indirectement, au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels ;
- Les chiffres consolidés remplissent une des limites suivantes :
  - Le total bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total bilan consolidé ;
  - La situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette consolidée ;
  - Le chiffre d'affaires ou produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5% des produits bancaires consolidés.

Les OPCVM dédiés sont consolidés conformément à IFRS 10 qui explicite la consolidation des entités ad hoc et plus particulièrement les fonds sous contrôle exclusif.

Enfin, sont exclues du périmètre de consolidation, les entités contrôlées ou sous influence notable dont les titres sont détenus en vue d'une cession à brève échéance.

#### 1.2.2 Immobilisations corporelles :

##### Norme :

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes : le modèle du coût ou le modèle de la réévaluation.

##### Le modèle du coût

Le coût correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

##### Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable doit être comptabilisée à son montant réévalué. Il s'agit de sa juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements et des pertes de valeur ultérieures.

L'approche par composants correspond à la décomposition d'une immobilisation corporelle selon ses composants (constituants) les plus significatifs. Ils doivent être comptabilisés séparément et amortis de façon systématique sur la base de leurs durées d'utilité propres, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques y afférents.

La durée d'utilité représente la durée d'amortissement des immobilisations en normes IFRS. La base amortissable d'un actif correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

La valeur résiduelle est le prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

##### Les coûts d'emprunt

La norme IAS 23 « Coûts d'emprunt » ne permet pas de comptabiliser immédiatement en charges les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif éligible. L'ensemble de ces coûts d'emprunt doit être incorporé dans le coût de l'actif. Les autres coûts d'emprunts doivent être comptabilisés en charges.

#### Options retenues par Attijariwafa bank :

- La norme Groupe est de retenir le modèle du coût. Toutefois, l'option de juste valeur pourrait être utilisée sans justification de ce choix avec comme contre-partie un compte de capitaux propres.
- Attijariwafa bank a décidé de ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique par type d'immobilisation dans les comptes consolidés en normes IFRS.
- Au niveau de l'approche par composants, le Groupe a décidé de ne pas isoler des composants dont la valeur brute est inférieure à 1 000 KMAD.
- Le coût historique d'origine est décomposé selon la répartition du coût à neuf en fonction des données techniques.

##### Valeur résiduelle :

La valeur résiduelle des composants autres que le terrain est supposée nulle. En effet, la valeur résiduelle est logée au niveau de la composante pérenne du bien qui n'est autre que le terrain (qui par sa nature n'est pas amortissable).

#### 1.2.3 Immeubles de placement :

##### Norme :

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux.

Un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Une entité a le choix entre :

Le modèle de la juste valeur : si l'entité opte pour ce traitement, il doit être applicable à l'ensemble des immeubles de placement ;

Le modèle du coût

Dans les deux cas, une estimation de la juste valeur des immeubles de placement reste obligatoire, pour la comptabilisation au bilan ou la présentation en annexes.

Seul le passage du modèle du coût au modèle de la juste valeur est possible.

#### Options retenues par Attijariwafa bank :

Les immeubles de placement sont représentés par l'ensemble des immeubles hors exploitation hormis les immeubles destinés au personnel et les immeubles destinés à être vendus dans un délai d'un an.

La norme Groupe est aussi de retenir tous les immeubles d'exploitation loués à des sociétés hors Groupe.

Pour la valorisation des immeubles de placement, l'option retenue par Attijariwafa bank est le coût historique corrigé selon l'approche par composants.

#### 1.2.4 Immobilisations incorporelles :

##### Norme :

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable sans substance physique. Un actif incorporel satisfait au critère d'identifiabilité lorsqu'il :

- est séparable, c'est-à-dire qu'il peut être séparé de l'entité et être vendu, transféré, concédé par licence, loué ou échangé, soit de façon individuelle, soit dans le cadre d'un contrat, avec un actif ou un passif lié ; ou
- résulte de droits contractuels ou d'autres droits légaux, que ces droits soient ou non cessibles ou séparables de l'entité ou d'autres droits et obligations.

Deux méthodes d'évaluation sont possibles :

- Le modèle du coût ;
- Le modèle de la réévaluation. Ce traitement est applicable si le marché est actif.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle. Par contre, une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée est amortie sur cette durée.

Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée si elle est classée, dès la phase de recherche et développement, en tant qu'immobilisation.

#### Options retenues par Attijariwafa bank :

La norme Groupe consiste à ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique dans les comptes consolidés IAS/IFRS.

Les frais d'acquisition non encore amortis en tant que charges à répartir au 01/01/06 ont été retraités en contrepartie des capitaux propres.

##### Droits au bail :

Les droits au bail comptabilisés en comptes sociaux ne sont pas amortis. En comptes consolidés, ils font l'objet d'un plan d'amortissement selon leur durée d'utilité.

##### Fonds de commerce :

Les fonds de commerce comptabilisés au niveau des comptes sociaux des différentes entités consolidées ont fait l'objet de revue pour valider le mode de leur comptabilisation dans le cadre des normes IAS/IFRS.

##### Logiciels :

Les durées de vie des logiciels utilisés sont différenciées selon la nature des logiciels concernés (logiciels d'exploitation ou logiciels de bureautique).

Valorisation des logiciels développés en interne :

La direction des Systèmes d'Information Groupe fournit les éléments nécessaires à la valorisation des logiciels développés en interne. Dans le cas où la valorisation n'est pas fiable, aucune immobilisation n'est à enregistrer.

Les droits de mutation, honoraires commissions et frais d'actes : sont selon leur valeur enregistrés en charges ou intégrés au coût d'acquisition.

Le suivi de plans d'amortissement distincts entre les comptes sociaux et les comptes IFRS est effectué dès lors que l'écart est supérieur à 1000 KMAD.

#### 1.2.5 Goodwill :

##### Norme :

##### Coût d'un regroupement d'entreprises :

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à la méthode de l'acquisition selon laquelle le coût d'acquisition correspond à la contrepartie transférée pour obtenir le contrôle.

L'acquéreur doit évaluer le coût d'acquisition comme :

- le total des justes valeurs, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise ;
- les autres coûts directement attribuables éventuellement au regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été encourus.

La date de l'acquisition est la date à laquelle l'acquéreur obtient effectivement le contrôle de l'entreprise acquise.

Affectation du coût d'un regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est ainsi constatée au niveau du Goodwill.

##### Comptabilisation du Goodwill :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif.

- Évaluation initiale : ce goodwill devra être évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

- Évaluation ultérieure : Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit évaluer le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur constaté éventuellement lors des tests de dépréciation opérés annuellement ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause sa valeur comptabilisée à l'actif.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

Si la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises ne peut être déterminée que provisoirement avant la fin de la période au cours de laquelle le regroupement est effectué, l'acquéreur doit comptabiliser le regroupement en utilisant ces valeurs provisoires. L'acquéreur doit comptabiliser les ajustements de ces valeurs provisoires liés à l'achèvement de la comptabilisation initiale au cours de la période d'évaluation au-delà de laquelle aucun ajustement n'est possible.

### Options retenues par Attijariwafa bank :

- Option prise de ne pas retraiter les Goodwill existants au 31/12/05, et ce conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 « Première adoption des IFRS » ;
- Arrêt d'amortissement des Goodwill, car leur durée de vie est indéfinie selon la norme IFRS 3 révisée « regroupement d'entreprises » ;
- Des tests de dépréciation réguliers doivent être effectués pour s'assurer que la valeur comptable des Goodwill est inférieure à leur valeur recouvrable. Dans le cas contraire, une dépréciation devrait être constatée ;
- Les Unités Génératrices de Trésorerie sont définies comme le plus petit groupe identifiable d'actifs et de passifs fonctionnant selon un modèle économique propre ;
- La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des frais de cession. Cette notion intervient dans les tests de dépréciation d'actifs conformément à la norme comptable IAS 36. Si le test de dépréciation de l'actif met en exergue une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable, il convient de déprécier la valeur de l'actif de la différence entre ces deux valeurs.

### 1.2.6 Contrats de location :

#### Norme :

En janvier 2016, l'IASB a annoncé la mise en place de la norme IFRS 16, portant sur les contrats de location. Cette dernière remplace la norme l'IAS 17 et toutes les interprétations liées. Avec son entrée en application, à compter du 1er janvier 2019, la distinction entre « location simple » et « location financement » est supprimée. Désormais, l'ensemble des contrats de location ont le même traitement comptable.

Le bien loué est enregistré à l'actif du bilan au titre d'un « Droit d'Utilisation », et l'engagement financier associé au passif, au titre d'une « Dette Locative ». Dans le compte de résultat, le droit d'utilisation est amorti linéairement et la dette financière subit un amortissement dégressif sur la durée du contrat de location.

### Options retenues par Attijariwafa bank :

#### Modalités de transition

Selon l'IASB, la première application de la norme IFRS 16 peut se faire via deux principales approches :

- l'approche rétrospective complète qui consiste à reconstituer la dette locative et le droit d'utilisation comme si la norme avait toujours été appliquée.
- l'approche rétrospective modifiée qui prévoit deux options :

Évaluer le droit d'utilisation et la dette locative à la somme actualisée des loyers restant à verser depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 jusqu'à la fin de la durée de location (approche rétrospective cumulée) Ou, reconstituer le droit d'utilisation comme si la norme avait toujours été appliquée et évaluer la dette locative à la somme actualisée des loyers restants à verser (approche rétrospective simple)

La modalité de transition retenue par le groupe Attijariwafa bank correspond à l'approche rétrospective cumulée. L'application de cette dernière n'engendre aucun impact sur les capitaux propres. En conséquence, les données comparatives relatives à l'exercice 2018 présentées en regard des données de l'exercice 2019 ne sont pas retraitées.

#### Seuils d'exemption :

L'obligation pour le preneur de comptabiliser un droit d'utilisation et une dette locative au titre d'une location peut ne pas être appliquée si l'un des deux seuils d'exemption prévus par la norme est respecté :

- durée du contrat inférieure ou égale à 12 mois, à condition que ledit contrat ne prévoit une option d'achat du bien loué à la fin de la période de location ;
- Valeur initiale du bien loué à l'état neuf inférieure ou égale à un seuil fixé librement par le preneur. Le seuil proposé par l'IASB est de 5 000 USD.

Pour la mise en oeuvre de la norme, le Groupe Attijariwafa bank a retenu les deux seuils d'exemption prévus par l'IASB.

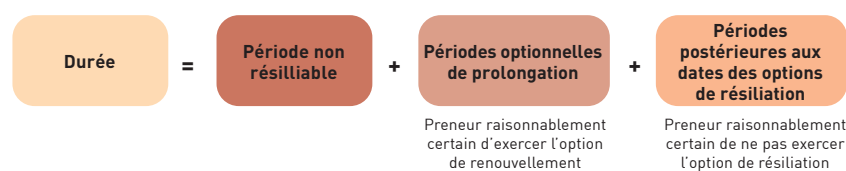
#### Durée :

La durée d'un contrat de location est définie comme étant la période pendant laquelle le contrat est exécutoire. Un contrat n'est plus exécutoire lorsque le preneur et le bailleur ont chacun le droit de le résilier sans la permission de l'autre partie et en s'exposant à une pénalité négligeable.

La période exécutoire du contrat de location, dite également période non résiliable, peut être augmentée par :

- les périodes optionnelles de reconduction du contrat de location que le locataire est raisonnablement certain d'exercer ;
- les périodes qui suivent les dates d'effet des options de résiliation du contrat de location que le locataire est raisonnablement certain de ne pas exercer.

#### La durée du contrat de location selon IFRS 16



Les durées de location retenues par catégories de biens loués par le groupe Attijariwafa bank se présentent comme suit :

Nature du bien loué	Durée appliquée
Baux commerciaux	9 ans
Baux à usage d'habitation	3 ans
Occupations temporaires du domaine public	20 ans
Baux à usage de construction	20 ans

Quant aux droits d'utilisation, les paiements à retenir correspondent à la valeur initiale de la dette locative, augmentée des coûts directs initiaux, des paiements d'avance et des coûts de remise en état.

En raison de l'adoption par le groupe Attijariwafa bank de l'approche rétrospective modifiée, le droit d'utilisation a été évalué, lors de la première application de l'IFRS 16, à la valeur de la dette locative telle que décrite ci-haut.

#### • Loyers :

Selon la norme IFRS 16, les paiements à retenir pour évaluer la dette locative sont au nombre de 5 à savoir :

- Les loyers de montants fixes ;
- Les loyers de montants variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux de référence ;
- Les garanties de valeur résiduelle ;
- Le prix d'exercice d'une option d'achat que le preneur à la certitude raisonnable d'exercer ;
- Les pénalités de résiliation anticipée du contrat si la durée de la location a été déterminée sous l'hypothèse que le preneur l'exercerait.

Quant aux droits d'utilisation, les paiements à retenir correspondent à la valeur initiale de la dette locative, augmentée des coûts directs initiaux, des paiements d'avance et des coûts de remise en état.

En raison de l'adoption par le Groupe Attijariwafa bank de l'approche rétrospective modifiée, le droit d'utilisation a été évalué, lors de la première application de l'IFRS 16, à la valeur de la dette locative telle que décrite ci-haut.

#### • Taux d'actualisation :

Pour actualiser les paiements servant à la détermination du droit d'utilisation et de la dette locative, l'IFRS 16 permet l'application de l'un des deux taux suivants :

- Taux d'intérêt implicite qui correspond au taux stipulé au niveau du contrat de location.
- À défaut de connaître le taux d'intérêt implicite, le taux d'emprunt marginal qui correspond au taux que le preneur devrait supporter à la date de commencement de la location pour un prêt d'une durée similaire à celle du contrat en vue d'acquies un actif d'une valeur égale à celle du bien loué.

Le taux d'actualisation retenu par le Groupe Attijariwafa bank pour évaluer les contrats de location simple éligibles à l'IFRS 16 correspond aux taux d'emprunt marginal.

Selon la norme, ledit taux dépend de trois principales composantes à savoir :

- Taux de référence : Taux d'émission des BDT ;
- Prime de risque du preneur ;
- Ajustement propre au contrat de location.

### 1.2.7 Actifs et passifs financiers – Classement et évaluation :

#### Norme :

#### Classification

Les actifs financiers, à l'exception de ceux relatifs aux activités d'assurance (cf § sur les assurances) sont classés dans les 3 catégories comptables :

- coût amorti,
- juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (« JVOCI ») et
- juste valeur par résultat (« JVR »).

La classification d'un actif financier dans l'une ou l'autre de ces 3 catégories est établie sur la base des critères clés suivants :

- catégorie de l'actif détenu (instrument de dette ou instrument de capitaux propres) ; et
- pour les actifs qui constituent des instruments de dettes (, en fonction à la fois (i) des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument (critère dit « SPPI : solely payment of principal and interests ») et des modalités de gestion (dit « business model ») définies par la société. Les modalités de gestion sont relatives à la manière dont la société gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie et créer de la valeur.

#### Instruments de dette

La norme distingue trois modèles d'activités :

- Modèle dit de « Collecte » : Actifs gérés afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels
- Modèle dit de « Vente » : Actifs gérés à des fins de transaction
- Modèle dit « Mixte » : Actifs gérés afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels et en vue de la vente.

L'affectation des instruments de dettes à un de ces modèles s'apprécie en analysant comment les groupes d'instruments financiers sont collectivement gérés afin de déterminer l'objectif économique visé. L'identification du modèle économique ne s'effectue pas instrument par instrument, mais au niveau d'un portefeuille d'instruments financiers en analysant et en observant notamment :

- le mode d'évaluation, de suivi et de gestion des risques associés aux instruments financiers concernés,
- les cessions d'actifs réalisées et prévues (taille, fréquence, nature).

#### Instruments de capitaux propres

Les investissements dans des instruments de capitaux propres sont classés en « Actifs Financiers à la juste valeur par résultat » ou en « Actifs à la juste valeur par capitaux propres non recyclables ». Dans ce dernier cas, lors de la cession des titres, les gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres ne seront pas constatés en résultat. Seuls les dividendes seront comptabilisés en résultat.

Les parts de fonds ne répondent pas à la définition d'instruments de capitaux propres car remboursables au gré du porteur. Elles ne respectent pas non plus les critères de flux de trésorerie et sont donc comptabilisées en valeur de marché par résultat.

#### Evaluation

##### Actifs au coût amorti

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel cet instrument a été évalué lors de sa comptabilisation initiale :

- diminué des remboursements en principal ;
- majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant du remboursement à l'échéance ;
- diminué de toutes les réductions pour dépréciations ou irrécouvrabilité.

Ce calcul doit inclure l'ensemble des commissions et autres montants payés ou reçus directement attribuables aux crédits, les coûts de transaction et toute décote ou surcote.

##### Actifs à la juste valeur par résultat

Conformément à IFRS 9, les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat sont des actifs ou passifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitrage.

Tous les instruments dérivés sont des actifs (ou passifs) financiers à la juste valeur par résultat, sauf lorsqu'ils sont désignés en couverture.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation.

#### Actifs à la juste valeur par capitaux propres

Cette catégorie de titre concerne : les instruments de dettes du portefeuille de placement et les instruments de dettes détenus à long terme.

Les variations de juste valeur des titres (positives ou négatives) classés en "Actifs à la juste valeur par capitaux propres" sont enregistrées en capitaux propres (recyclables). L'amortissement dans le temps de l'éventuelle surcote/ décote des titres à revenus fixes est comptabilisé en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

#### Emprunt et dépôt :

Lors de sa mise en place, un dépôt ou un emprunt classé en IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » doit être évalué initialement au bilan à sa juste valeur augmentée ou minorée :

- Des coûts de transaction (ils correspondent aux coûts d'acquisition externes directement attribuables à l'opération),
- Des commissions perçues correspondant à «des honoraires qui font partie intégrante du taux de rendement effectif du dépôt ou de l'emprunt.

Les dépôts et emprunts classés en IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » font l'objet en date d'arrêt d'une évaluation ultérieure au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (taux actuariel).

Les dépôts classés en IFRS dans la catégorie « Passifs détenus à des fins de transaction » font l'objet en date d'arrêt d'une évaluation ultérieure à la juste valeur. La juste valeur du dépôt est calculée intérêts courus exclus.

Un dépôt ou un emprunt peut être le contrat hôte d'un dérivé incorporé. Dans certaines conditions, le dérivé incorporé doit être séparé du contrat hôte et comptabilisé selon les principes applicables aux dérivés. Cette analyse doit être menée à l'initiation du contrat sur la base des clauses contractuelles.

#### Options retenues par Attijariwafa bank :

##### Prêts & créances :

La norme Groupe consiste en l'application du coût amorti à l'ensemble des crédits à plus d'un an en fonction de leur importance significative. Les crédits à moins d'un an sont maintenus au coût historique.

##### Emprunt :

Les dettes et dépôts sont ventilés par nature entre les différentes catégories « Passifs financiers » / « Passifs de trading » / « Passifs à la juste valeur sur option ».

##### Dépôt :

##### Les dépôts à vue :

Pour les dépôts à vue, le groupe Attijariwafa bank applique la norme IFRS 13. La juste valeur d'un dépôt à vue ne peut être inférieure au montant payable sur demande. Elle est actualisée à partir de la première date où le paiement de ce montant pourrait être exigé.

##### Les dépôts rémunérés :

- Dépôts rémunérés à des taux de marché : la juste valeur correspond à la valeur nominale, sous réserve de la non significativité des coûts marginaux de transaction.
- Il est nécessaire de conserver les historiques de taux sur 10 ans afin de pouvoir justifier que les taux correspondent à des taux de marché d'origine.
- Dépôts rémunérés à des taux hors marché : la juste valeur est constituée de la valeur nominale et d'une décote.

##### Les comptes sur carnet :

Le taux appliqué est réglementé pour la grande majorité des établissements de crédit de la place. Il est de ce fait, réputé être un taux de marché.

Par conséquent, aucun retraitement IFRS n'a été prévu pour les comptes sur carnet.

Les produits de collecte doivent être classés dans la catégorie des « autres passifs »

#### Classification des portefeuilles

##### Attijariwafa bank et autres entités hors compagnie d'assurance

Les instruments de dette répondant au critère SPPI détenus en portefeuilles sont classés selon les principes suivants dans les catégories suivantes:

Actifs à la JVR	Instruments de dettes à la JV OCI	Instruments de dettes au coût amorti
• Portefeuilles de Trading de la Salle des Marchés	• Bons du Trésor négociables classés en Portefeuille de placement • Obligations et autres titres de créances négociables	• Bons du Trésor classés en Portefeuille d'investissement

#### Prêts/emprunts de titres et titres donnés / reçus en pension :

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé en « Passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

#### Actions propres :

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante Attijariwafa bank. Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés, aussi les résultats y afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

#### 1.2.8 Actifs et passifs financiers – Dépréciation :

##### Norme :

IFRS9 introduit un nouveau modèle de reconnaissance des dépréciations des actifs financiers, basé sur les pertes de crédit attendues (« expected credit losses » ou « ECL »). Ce nouveau modèle qui s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti ou aux actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres, constitue un changement par rapport au modèle actuel d'IAS 39, basé sur les pertes de crédit avérées.

##### Suivi de la dégradation du risque

La nouvelle norme adopte ainsi une approche en 3 phases (« buckets ») : l'affectation d'un actif financier dans l'une ou l'autre des phases est basée sur l'existence ou non d'une augmentation significative de son risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale.

- phase 1 (« portefeuille sain ») : pas d'augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ;
- phase 2 (« portefeuille avec détérioration significative du risque de crédit ») : augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ; par ailleurs, il existe selon la norme une présomption réfutable d'augmentation significative du risque de crédit associé à un actif financier depuis la comptabilisation initiale en cas d'impayés de plus de 30 jours.
- phase 3 (« portefeuille en défaut ») : événement de crédit avéré / défaut.

Le montant de la dépréciation et la base d'application du taux d'intérêt effectif dépend du « bucket » auquel l'actif financier est alloué.

L'approche des pertes de crédit attendues sous IFRS 9 est symétrique, c'est-à-dire que si des pertes de crédit attendues à maturité ont été comptabilisées lors d'une précédente période d'arrêt, et s'il s'avère qu'il n'y a plus, pour l'instrument financier et pour la période d'arrêt en cours, d'augmentation significative du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, la provision est à nouveau calculée sur la base d'une perte de crédit attendue à 12 mois, actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition.

##### Mesure des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit (c'est-à-dire la valeur actuelle des déficits de trésorerie) pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition.

Le calcul du montant des pertes attendues s'appuie sur 3 paramètres principaux : la probabilité de défaut ('PD'), la perte en cas de défaut ('LGD') et le montant de l'exposition en cas de défaut ('EAD') tenant compte des profils d'amortissement. Les pertes attendues sont calculées comme le produit de la PD par la LGD et l'EAD.

- La probabilité de Défaut (PD) représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers (selon la « Définition du défaut et de la dépréciation ci-dessus) pendant les 12 prochains mois ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité) ;
- Exposition en cas de défaut (EAD : Exposure at default) : elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle ;
- La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut. La LGD varie selon le type de contrepartie, le type de créance sur cette contrepartie, l'ancienneté du contentieux et la disponibilité ou non de collatéraux ou garanties. La LGD est représentée par un pourcentage de perte par unité d'exposition au moment du défaut (EAD). La LGD est le pourcentage moyen de perte sur l'exposition au moment du défaut, quelle que soit la date de survenance du défaut au cours de la durée du contrat.

#### Options retenues par Attijariwafa bank :

##### Suivi de la dégradation du risque

L'appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit se fonde en premier lieu sur le dispositif de notation interne du risque de crédit mis en œuvre par le Groupe, ainsi que sur les dispositifs de suivi des créances sensibles et sur les impayés. Par ailleurs, il existe selon la norme une présomption réfutable d'augmentation significative du risque de crédit associé à un actif financier depuis la comptabilisation initiale en cas d'impayés de plus de 30 jours.

##### Définition du défaut

La définition du défaut est alignée sur les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002. Cette définition est également celle retenue par le groupe dans sa gestion interne.

##### Mesure des pertes de crédit attendues

Le groupe Attijariwafa bank a développé des modèles statistiques, spécifiques à chacune de ces entités concernées, pour calculer les pertes attendues sur la base des :

- Systèmes de notation internes
- Historiques de passage en défaut
- Historiques de recouvrement des créances en souffrance ;
- Éléments à la disposition des entités de recouvrement pour les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs ;
- Garanties et sûretés détenues.

#### 1.2.9 Dérivés et dérivés incorporés :

##### Norme :

Un dérivé est un instrument financier ou un autre contrat entrant dans le champ d'application de la norme IFRS 9 et qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur varie en fonction d'une variation d'un taux d'intérêt spécifié, du prix d'un instrument financier, du prix d'une marchandise, d'un taux de change, d'un indice de prix ou de taux, d'une notation de crédit ou d'un indice de crédit ou d'une autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat (parfois appelé le « sous-jacent »).
- il ne requiert aucun placement net initial ou un placement net initial inférieur à celui qui serait nécessaire pour d'autres types de contrats dont on pourrait attendre des réactions similaires aux évolutions des conditions du marché ; et
- il est réglé à une date future.

Un instrument de couverture est un dérivé désigné ou (pour une couverture du seul risque de variation des taux de change) un actif ou passif financier désigné non dérivé dont on s'attend à ce que la juste valeur ou les flux de trésorerie compensent les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert désigné.

#### Options retenues par Attijariwafa bank :

Le groupe Attijariwafa bank n'utilise pas à ce jour de dérivés de couverture. Il n'est donc pas soumis aux dispositions de la comptabilité de couverture.

L'ensemble des opérations faisant appel à des dérivés (dans leur large panel) est comptabilisé en actifs/passifs à la juste valeur par résultat.

#### Dérivés incorporés :

##### Norme :

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

La norme IFRS 9 définit un contrat hybride comme un contrat comprenant un contrat hôte et un dérivé incorporé. Lorsque le contrat hôte constitue un actif financier, le contrat hybride doit être évalué entièrement à la JVR car ses flux contractuels ne revêtent pas un caractère basique (SPPI).

Lorsque le contrat hôte constitue un passif financier, le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- le contrat hybride n'est pas comptabilisé à sa juste valeur ;
- séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé ;

- les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte.

La norme IFRS 9 préconise de valoriser le contrat hôte à l'initiation en effectuant la différence entre la juste valeur du contrat hybride (= coût) et la juste valeur du dérivé incorporé.

### Options retenues par Attijariwafa bank :

Si le résultat de chiffrage des dérivés incorporés à la juste valeur fait ressortir un impact significatif, le dérivé incorporé est à comptabiliser sous la rubrique « actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

## 1.2.10 La juste valeur :

### Norme :

La norme IFRS 13 définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction ordonnée sur le marché principal (ou le plus avantageux) à la date d'évaluation selon les conditions courantes du marché (i.e. un prix de sortie), que ce prix soit directement observable ou estimé en utilisant une autre technique d'évaluation.

IFRS 13 présente une hiérarchie des justes valeurs qui classe selon trois niveaux d'importance les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3).

### Données d'entrée de niveau 1

Les données d'entrée de niveau 1 s'entendent des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Un prix coté dans un marché actif fournit la preuve la plus fiable de la juste valeur et doit être utilisée sans ajustement pour évaluer la juste valeur lorsque disponible, sauf dans des cas spécifiques précisés dans la norme (§ 79).

### Données d'entrée de niveau 2

Les données d'entrée de niveau 2 sont des données d'entrée, autres que les prix cotés inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement.

Si l'actif ou le passif a une échéance spécifiée (contractuelle), une donnée d'entrée de niveau 2 doit être observable pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif. Les données d'entrée de niveau 2 comprennent :

- les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs similaires ;
- les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- les données d'entrée autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, par exemple, les taux d'intérêt et les courbes de taux observables aux intervalles usuels, les volatilités implicites, les différentiels de taux.

Les ajustements apportés aux données d'entrée de niveau 2 varient selon des facteurs spécifiques à l'actif ou au passif. Ces facteurs incluent : l'état de l'actif ou l'endroit où il se trouve, la mesure dans laquelle les données d'entrée ont trait à des éléments comparables à l'actif ou au passif, ainsi que le volume et le niveau d'activité sur les marchés où ces données d'entrée sont observées.

Un ajustement qui est significatif pour la juste valeur dans son ensemble peut donner lieu à une évaluation de la juste valeur classée au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur si l'ajustement utilise des données d'entrée importantes non observables.

### Données d'entrée de niveau 3

Les données d'entrée de niveau 3 sont les données d'entrée concernant l'actif ou le passif qui sont fondées sur des données non observables. Ces données d'entrée non observables doivent être utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'y a pas de données d'entrée observables disponibles, ce qui rend possible l'évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou presque pas, d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif à la date d'évaluation. Cependant, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'un prix de sortie du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables doivent refléter les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses concernant le risque.

La valeur de marché est déterminée par le Groupe :

- soit à partir de prix cotés sur un marché actif,
- soit à partir d'une technique de valorisation faisant appel à des méthodes de calcul mathématiques fondées sur des théories financières reconnues et des paramètres de marché observables :

#### ➔ CAS 1: Instruments traités sur des marchés actifs

Lorsque des prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus pour la détermination de la valeur de marché. Sont ainsi valorisés les titres cotés et les dérivés sur marchés organisés comme les futures et les options. La majorité des dérivés de gré à gré, swaps et options simples, est traitée sur des marchés actifs, leur valorisation est opérée par des modèles communément admis (méthode d'actualisation des cash flows futurs, modèle de Black and Scholes, techniques d'interpolation) et fondés sur des prix de marché cotés d'instruments ou de sous-jacents similaires.

#### ➔ CAS 2: Instruments traités sur des marchés inactifs

Produits traités sur un marché inactif valorisés avec un modèle interne fondé sur des paramètres directement observables ou déduits de données observables.

Certains instruments financiers, bien que n'étant pas traités sur des marchés actifs, sont valorisés selon des méthodes fondées sur des paramètres observables sur les marchés.

Les modèles utilisent des paramètres de marché calibrés à partir de données observables telles que les courbes de taux, les nappes de volatilité implicite des options, les taux de défaut et hypothèses de pertes obtenues à partir de données de consensus ou à partir des marchés actifs de gré à gré.

### Transfert :

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie peuvent intervenir lorsque les instruments répondent aux critères de classification dans le nouveau niveau, ces critères étant dépendants des conditions de marché et des produits. Les changements d'observabilité, le passage du temps et les événements affectant la vie de l'instrument sont les principaux facteurs qui déclenchent les transferts. Les transferts sont réputés avoir été réalisés en début de période.

Au cours de l'exercice 2019, il n'y a pas eu de transferts entre les niveaux de juste valeur.

## 1.2.11 Provisions

### Norme :

Une provision doit être comptabilisée lorsque :

- L'entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé,

- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et

- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision ne doit être comptabilisée.

En IFRS, lorsque l'effet est significatif, l'actualisation des provisions pour risques et charges pour lesquelles la sortie probable des ressources prévue dépasse une année est obligatoire.

En IFRS les passifs éventuels, hors regroupements d'entreprises, ne sont pas provisionnés. La mention est fournie en annexe lorsque le passif ou l'actif éventuel est significatif.

## 1.2.12 Avantages au Personnel

### Norme :

L'objectif de la présente norme est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et des informations à fournir à leur sujet. La présente norme doit être appliquée à la comptabilisation, par l'employeur, de tous les avantages du personnel sauf ceux auxquels s'applique l'IFRS 2.

Ces avantages comprennent notamment ceux accordés en vertu :

- de régime ou autre accord formel établi entre une entité et des membres du personnel, pris individuellement ou collectivement, ou leur représentant
- de dispositions légales ou d'accords sectoriels au terme desquels les entités sont tenues de cotiser à un régime national ou sectoriel, ou à un régime multi employeurs
- d'usages qui donnent lieu à une obligation implicite et ceci lorsque l'entité n'a pas d'autre solution réaliste que de payer les avantages du personnel.

Les avantages du personnel sont les contreparties de toutes formes accordées par une entité pour les services rendus par les membres de son personnel ou pour la cessation de leur emploi. Ils comprennent 4 catégories :

### Les avantages à court terme :

Ce sont les avantages du personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi) dont le règlement intégral est attendu dans les 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice au cours duquel les membres du personnel ont rendu les services correspondant.

Ex : les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels et congés maladie payés, l'intéressement et les primes, ...

L'entité doit comptabiliser le montant non actualisé des avantages à court terme qu'elle s'attend à lui payer en contrepartie des services d'un membre du personnel au cours d'une période comptable :

- Au passif, après déduction du montant déjà payé, le cas échéant.
- En charge.

### Les avantages postérieurs à l'emploi :

Ce sont les avantages du personnel qui sont payables après la fin de l'emploi.

Ex : les prestations de retraite, assurance vie et assistance médicale postérieures à l'emploi.

On distingue deux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi :

1. Le régime à cotisations définies : selon ce dernier une entité verse des cotisations définies à un fonds et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir toutes les prestations correspondant aux services rendus par le personnel. Le risque actuariel et le risque de placement sont donc, supportés par le membre du personnel.

La comptabilisation des régimes à cotisations définies est simple car aucune hypothèse actuarielle n'est nécessaire pour évaluer l'obligation ou la dépense et donc il ne peut y avoir d'écarts actuariels.

L'entité doit comptabiliser les cotisations à payer à un régime à cotisations définies en échange des services d'un des membres du personnel :

- Au passif, après déduction des cotisations déjà payées, le cas échéant.
- En charges

2. Le régime à prestations définies : engage l'entité à servir les prestations convenues aux membres de son personnel en activité et aux anciens membres de son personnel. Celle-ci supporte donc le risque actuariel et le risque de placement.

La comptabilisation des régimes à prestations définies est assez complexe du fait que des hypothèses actuarielles sont nécessaires pour évaluer l'obligation et la charge et qu'il peut y avoir des écarts actuariels. De plus, les obligations sont évaluées sur une base actualisée (car peuvent être réglées de nombreuses années après que les membres du personnel ont rendu les services correspondants).

Le régime multi-employeurs qui n'est pas un régime général ni obligatoire et qui doit être classé par l'entreprise comme régime à cotisations définies ou comme régime à prestations définies, en fonction des caractéristiques du régime.

### Les autres avantages à long terme :

Ils comprennent notamment les absences de longue durée rémunérées, comme les congés liés à l'ancienneté ou les congés sabbatiques. Ils comprennent aussi les primes d'ancienneté et autres avantages liés à l'ancienneté et les jubilés (telles que « wissam schoghl »), les indemnités d'incapacité de longue durée, s'ils sont payables 12 mois ou plus après la clôture de l'exercice, les primes et les rémunérations différées...

Habituellement, l'évaluation des autres avantages à long terme n'est pas soumise au même degré de confusion que celle des avantages postérieurs à l'emploi. C'est pour cela que la présente norme prévoit une méthode simplifiée pour la comptabilisation des autres avantages à long terme selon laquelle les réévaluations ne sont pas comptabilisées en autres éléments du résultat global.

### Les indemnités de cessation d'emploi :

Ce sont les avantages du personnel fournis en contrepartie de la cessation de l'emploi d'un membre du personnel résultant soit de la décision de l'entité de mettre fin à l'emploi du membre du personnel avant l'âge normal de départ en retraite, soit de la décision du membre du personnel d'accepter une offre d'indemnité en échange de la cessation de son emploi.

L'entité doit comptabiliser un passif et une charge au titre des indemnités de cessation d'emploi à la première des dates suivantes :

- La date à laquelle elle ne peut plus retirer son offre d'indemnités.
- La date à laquelle elle comptabilise les coûts d'une restructuration entrant dans le champ d'application d'IAS 37 et prévoyant le paiement de telles indemnités.

Dans le cas d'indemnités de cessation d'emploi payables par suite de la décision de l'entité de mettre fin à l'emploi d'un membre du personnel, l'entité ne peut plus retirer son offre d'indemnités dès qu'elle a communiqué aux membres du personnel concernés un plan de licenciement qui satisfait aux critères suivants :

- Les mesures requises pour mener le plan à bien indiquent qu'il est improbable que des changements importants soient apportés au plan.

- Le plan indique le nombre de personnes visées par le licenciement, leur catégorie d'emploi ou leur fonction, et leur lieu de travail ainsi que sa date de réalisation prévue.
- Le plan fixe les indemnités de cessation d'emploi avec une précision suffisante pour permettre aux membres du personnel de déterminer la nature et le montant des prestations qu'ils toucheront lors de la cessation de leur emploi.

#### **Evaluation des engagements :**

##### **Méthode :**

La valorisation des régimes à prestations définies implique notamment l'obligation d'utiliser des techniques actuarielles pour estimer de façon fiable le montant des avantages accumulés par le personnel en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices antérieurs. Cela suppose d'estimer les prestations, les variables démographiques du type mortalité et rotation du personnel, les variables financières du type taux d'actualisation, et les augmentations futures des salaires qui influenceront sur le coût des prestations.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est la méthode des unités de crédit projetées « Projected Unit Credit ».

Elle équivaut à reconnaître, à la date de calcul de l'engagement, un engagement égal à la valeur actuelle probable des prestations de fin de carrière estimées multipliée par le rapport entre l'ancienneté à la date du calcul et à la date de départ en retraite du salarié.

Cela revient à considérer que l'engagement est constitué au prorata de l'ancienneté acquise par le salarié. En conséquence, le calcul des droits est effectué en fonction de l'ancienneté du salarié et du salaire estimé au jour de la fin de carrière défini.

#### **Options retenues par Attijariwafa bank :**

Il a été convenu pour le cas d'Attijariwafa bank que les prestations de retraites relevaient du régime à contributions définies. Par conséquent, leur comptabilisation ne requiert aucun retraitement IFRS.

Dans le cas de la couverture médicale postérieure à l'emploi (CMIM), Attijariwafa bank ne dispose pas d'informations suffisantes pour comptabiliser comme tel ce régime multi-employeurs à prestations définies.

D'autre part, le Groupe a comptabilisé des provisions spécifiques à ses engagements envers une partie de son personnel qui ont concernés notamment : Les primes de fin de carrière et primes de médailles de travail (Ouissam Achoughl).

#### **1.2.13 Paiements à base d'actions :**

Les paiements à base d'actions sont constitués par les paiements fondés sur des actions émises par le Groupe qu'ils soient dénoués par la remise d'actions ou par un versement de numéraires dont le montant dépend de l'évolution de la valeur des actions.

Ces paiements peuvent se faire par attribution d'options de souscription (stocks option) ou par une offre de souscription d'action aux salariés (OPV).

Pour les offres de souscription d'action aux salariés, une décote est octroyée par rapport au prix moyen de marché sur une période donnée. La charge de cet avantage est constatée en tenant compte de la période d'incessibilité.

#### **1.2.14 Assurance :**

La norme IFRS 17, publiée le 18 mai 2017 et modifiée par les amendements du 25 juin 2020 et du 9 décembre 2021, remplace la norme IFRS 4 « Contrats d'assurance ».

Le Groupe ayant différé l'application d'IFRS 9 « Instruments financiers », pour les entités d'assurance jusqu'à l'entrée en vigueur d'IFRS 17, celles-ci appliquent donc cette norme à compter du 1er janvier 2023.

#### **Transition et première application**

##### **Norme IFRS 17**

La première application de la norme IFRS 17 au 1er janvier 2023 est rétrospective. Les différences d'évaluation des actifs et passifs d'assurance résultant de l'application rétrospective de la norme IFRS 17 à la date du 1er janvier 2022 sont comptabilisées directement dans les capitaux propres.

Trois méthodes de transition sont prévues : une approche rétrospective complète et, si celle-ci ne peut pas être mise en oeuvre, une approche rétrospective modifiée ou une approche reposant sur la valeur de marché ou de modèle des contrats à la date de transition.

L'objectif de l'approche rétrospective modifiée est de parvenir en utilisant différentes simplifications à un résultat qui se rapproche le plus possible du résultat qui aurait été obtenu par l'application rétrospective de la norme, en se fondant sur les informations raisonnables et justifiables qu'il est possible d'obtenir sans devoir engager des coûts ou des efforts excessifs.

##### **Norme IFRS 9**

La première application de la norme IFRS 9 par les filiales d'assurance du Groupe au 1er janvier 2023 est rétrospective.

L'amendement à IFRS 17 « Première application d'IFRS 17 et IFRS 9 - Informations comparatives » publié par l'IASB en décembre 2021 autorise les entreprises d'assurance appliquant pour la première fois simultanément IFRS 9 et IFRS 17 à présenter les données comparatives 2022 comme si IFRS 9 était déjà appliquée, selon une approche dite « de superposition de classement ». Le groupe a retenu cette option.

##### **Nouvelle présentation des états financiers**

Au bilan, les encours comptables liés aux contrats d'assurance et de réassurance, précédemment regroupés dans les rubriques "Autres actifs", "Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance" et "Autres passifs" sont dorénavant présentés au sein des "Actifs des contrats d'assurance" et "Passifs des contrats d'assurance".

Par ailleurs, dans le contexte de l'application de la norme IFRS 17, le Groupe a modifié la présentation des charges générales d'exploitation dans le compte de résultat consolidé afin d'améliorer la lisibilité de la performance du Groupe. La rubrique "Autres charges générales d'exploitation" regroupe désormais les montants précédemment présentés dans les rubriques "Frais de personnel" et "Autres frais administratifs", desquels sont déduites les charges générales d'exploitation rattachables aux contrats d'assurance qui seront dorénavant présentées dans la rubrique "Charges des services d'assurance" au sein du Produit net bancaire.

#### **Comptabilisation et évaluation des contrats d'assurance**

La comptabilisation et l'évaluation des contrats d'assurance s'effectuent par groupes de contrats au sein de portefeuilles regroupant les contrats couvrant des risques similaires et gérés ensemble. Les groupes de contrats sont définis en fonction de la profitabilité attendue à l'origine : contrats onéreux, contrats profitables avec un faible risque de devenir onéreux et autres. Un groupe de contrats ne peut contenir que des contrats émis à un an d'intervalle au maximum (correspondant à une « cohorte » annuelle).

##### **• Modèle général d'évaluation (Building Block Approach – BBA)**

Le modèle général d'évaluation des contrats d'assurance correspond à la meilleure estimation

des flux de trésorerie futurs à payer ou à recevoir, nécessaires à l'exécution des obligations contractuelles. Cette estimation doit refléter les différents scénarios possibles et l'effet des options et des garanties incluses dans les contrats, sur l'horizon limite ou « frontière » déterminé selon la norme. Les flux de trésorerie sont actualisés pour tenir compte de la valeur temps de l'argent. Ils correspondent aux flux rattachables aux contrats d'assurance directement ou par des méthodes d'allocation : primes, frais d'acquisition et de gestion des contrats, sinistres et prestations, frais indirects, taxes et amortissements des actifs corporels et incorporels. L'estimation des flux de trésorerie est complétée par un ajustement pour risque explicite pour couvrir l'incertitude au titre du risque non financier. Ces deux éléments constituent les flux d'exécution des contrats, auxquels s'ajoute une marge sur services contractuels représentant le résultat attendu sur les services futurs liés à un groupe de contrats.

Si la marge sur services contractuels est positive, elle est présentée au bilan dans l'évaluation des contrats et amortie au fur et à mesure des services rendus ; si elle est négative, elle est constatée immédiatement au compte de résultat puis reprise sur la durée des contrats ou lorsque ces derniers redeviennent profitables. Les frais d'acquisition payés avant la première comptabilisation d'un groupe de contrats sont d'abord comptabilisés au bilan (et présentés en diminution des passifs ou en augmentation des actifs d'assurance selon la position globale du portefeuille), puis déduits de la marge sur services contractuels du groupe de contrats auquel ils se rapportent lors de la comptabilisation de celui-ci.

A chaque clôture, la valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance correspond à la somme du passif pour la couverture restante (qui comprend les flux de trésorerie d'exécution liés aux services futurs et la marge sur services contractuels restante à cette date) et du passif pour les sinistres survenus (qui comprend uniquement les flux de trésorerie d'exécution pour les sinistres survenus, sans marge sur services contractuels). Les hypothèses utilisées pour estimer les flux de trésorerie futurs et l'ajustement pour risque non financier sont mises à jour, ainsi que le taux d'actualisation, afin de refléter la situation à la clôture. La marge sur services contractuels est ajustée des changements d'estimations des hypothèses non financières relatifs aux services futurs, puis amortie au compte de résultat au titre des services rendus sur la période. Le relâchement des flux d'exécution des contrats attendus au titre de la période et la variation des estimations au titre des services passés sont enregistrés en résultat. L'effet de désactualisation du passif lié au passage du temps est enregistré en résultat ainsi que celui lié au changement de taux d'actualisation. Ce dernier peut toutefois être constaté sur option en capitaux propres.

##### **• Modèle d'évaluation des contrats participatifs directs (Variable Fee Approach – VFA)**

Dans le cas des contrats participatifs directs, pour lesquels l'assureur doit payer à l'assuré une somme correspondant à la valeur de marché ou de modèle d'éléments sous-jacents clairement identifiés, diminuée d'une rémunération variable, un modèle spécifique (appelé « méthode des honoraires variables ») a été développé en adaptant le modèle général.

A chaque clôture, le passif de ces contrats est ajusté du rendement réalisé et des variations de la valeur de marché ou de modèle des éléments sous-jacents : la part revenant aux assurés est enregistrée dans les flux d'exécution des contrats par contrepartie du résultat et la part revenant à l'assureur vient alimenter la marge sur services contractuels. Le résultat de ces contrats est donc essentiellement représenté par le relâchement des flux d'exécution et par l'amortissement de la marge sur services contractuels. En effet, lorsque les éléments sous-jacents adossent parfaitement les passifs et sont évalués en valeur de marché ou de modèle par résultat, le résultat financier de ces contrats devrait être nul. Si certains actifs sous-jacents ne sont pas évalués en valeur de marché ou de modèle par résultat, l'assureur peut choisir de reclasser en capitaux propres la variation du passif liée à ces actifs.

##### **• Modèle d'évaluation simplifié (Premium Allocation Approach – PAA)**

-Les contrats de courte durée (moins d'un an) peuvent faire l'objet d'une approche simplifiée appelée méthode d'affectation des primes, également applicable aux contrats de plus longue durée si elle conduit à des résultats similaires à ceux du modèle général pour le passif au titre de la couverture restante. Pour les contrats profitables, le passif relatif à la couverture restante est évalué sur la base du report des primes encaissées selon une logique proche de celle utilisée sous IFRS 4. Les contrats onéreux et le passif pour les sinistres survenus sont évalués selon le modèle général. Les passifs pour les sinistres survenus sont actualisés si le règlement attendu des sinistres a lieu au-delà d'un an à compter de la connaissance de la survenance. Dans ce cas, l'option de classement en capitaux de l'effet des variations de taux d'actualisation est également applicable.

A chaque clôture, l'ajustement des passifs au titre de la couverture restante et des sinistres survenus est enregistré en résultat.

#### **Principales options retenues**

##### **Application rétrospective**

Le Groupe a appliqué une approche rétrospective modifiée pour l'évaluation des contrats d'assurance-vie épargne et des contrats d'épargne retraite qui représentent la grande majorité de ses contrats.

En effet, l'ensemble des informations nécessaires n'étaient pas disponibles pour permettre une approche rétrospective complète. De surcroît, l'approche rétrospective complète aurait exigé de reconstituer ce qu'auraient été les hypothèses ou les intentions de la direction au cours des périodes antérieures.

##### **Option OCI pour les contrats comptabilisés selon la méthode simplifiée**

Les passifs pour les sinistres survenus sont actualisés si le règlement attendu des sinistres a lieu au-delà d'un an à compter de la connaissance de la survenance. La charge de désactualisation est enregistrée en produits ou charges financiers d'assurance comme dans le modèle général. Dans ce cas, l'option de classement en capitaux propres de l'effet des variations de taux d'actualisation est également applicable. Le Groupe a retenu cette option.

##### **Méthodes d'évaluation appliquées aux portefeuilles des contrats d'assurance**

Les principaux contrats d'assurance émis par le Groupe correspondent :

- à des contrats couvrant des risques liés aux personnes ou aux biens : contrats d'assurance des emprunteurs (ADE), de prévoyance, et ceux couvrant les autres risques non vie et contrats de réassurance acceptée d'autres assureurs pour ces types de risques. Ces contrats sont évalués selon le modèle général ou la méthode d'affectation des primes ;
- à des contrats de type vie ou épargne : contrats mono et multi-supports avec ou sans risque d'assurance incluant une composante à participation discrétionnaire et contrats en unités de compte avec une garantie plancher en cas de décès. Ces contrats sont évalués selon le modèle des honoraires variables.

**BILAN CONSOLIDÉ au 30 juin 2025**

(en milliers de dirhams)

ACTIF	NOTES	30/06/2025	31/12/2024
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		27 640 162	27 722 943
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>2.1</b>	<b>78 825 369</b>	<b>76 695 538</b>
Actifs financiers détenus à des fins de transactions		77 876 679	75 878 854
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		948 690	816 684
Instruments dérivés de couverture			
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>2.2/2.12</b>	<b>26 750 875</b>	<b>34 049 427</b>
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		23 524 222	21 450 295
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		3 226 653	12 599 132
Titres au coût amorti	2.12/2.14	27 457 430	30 547 034
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	2.3/2.12	48 583 769	48 692 644
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	2.4/2.12	417 409 727	413 590 717
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements des activités d'assurance	2.5	55 402 809	51 042 885
Actifs des contrats d'assurance		495 059	1 252 254
Actifs d'impôt exigible		498 933	375 390
Actifs d'impôt différé		6 326 014	6 324 240
Comptes de régularisation et actifs divers		13 347 453	12 326 543
Actifs non courants destinés à être cédés		73 130	75 056
Participations dans des entreprises mises en équivalence		9 657 110	102 120
Immobilisations corporelles	2.6	8 925 185	7 913 260
Immobilisations incorporelles	2.6	4 131 657	3 852 296
Ecarts d'acquisition	2.7	9 880 446	9 868 056
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>737 390 143</b>	<b>726 492 948</b>

PASSIF	NOTES	30/06/2025	31/12/2024
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		12 313	92
<b>Passifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>2.8</b>	<b>1 603 160</b>	<b>1 716 269</b>
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		1 603 160	1 716 269
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	2.9	52 864 268	58 977 903
Dettes envers la clientèle	2.10	486 828 947	480 478 661
Titres de créance émis		16 432 629	17 831 828
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt exigible		2 487 898	2 583 982
Passifs d'impôt différé		5 534 120	5 151 098
Comptes de régularisation et autres passifs		26 521 102	19 898 360
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Passifs des contrats d'assurance	2.15	48 448 390	46 083 636
Provisions	2.12/2.13	3 852 368	3 770 785
Subventions et fonds assimilés		132 489	153 360
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		17 842 054	17 344 140
<b>Capitaux propres</b>		<b>74 830 405</b>	<b>72 502 834</b>
Capital et réserves liées		14 655 001	14 646 116
<b>Réserves consolidées</b>		<b>51 313 862</b>	<b>44 685 721</b>
Part du groupe		43 275 728	37 791 270
Part des minoritaires		8 038 134	6 894 451
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>		<b>1 960 630</b>	<b>1 488 223</b>
Part du groupe		693 987	514 260
Part des minoritaires		1 266 643	973 963
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>6 900 912</b>	<b>11 682 774</b>
Part du groupe		5 878 666	9 504 486
Part des minoritaires		1 022 246	2 178 288
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>737 390 143</b>	<b>726 492 948</b>

**COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ au 30 juin 2025**

(en milliers de dirhams)

	NOTES	30/06/2025	30/06/2024
Intérêts et produits assimilés	3.1	15 271 670	14 732 314
Intérêts et charges assimilés	3.1	-4 892 335	-4 850 391
<b>MARGE D'INTERÊT</b>		<b>10 379 335</b>	<b>9 881 923</b>
Commissions (produits)	3.2	3 864 357	3 631 457
Commissions (charges)	3.2	-391 990	-371 815
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>		<b>3 472 367</b>	<b>3 259 642</b>
<b>Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette</b>			
<b>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</b>		<b>2 847 026</b>	<b>2 813 670</b>
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		2 832 843	2 815 235
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		14 183	-1 565
<b>Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>		<b>168 350</b>	<b>258 864</b>
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		38 786	57 836
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		129 564	201 028
<b>Gains ou pertes nets résultants de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti</b>			
<b>Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la JVR</b>			
<b>Produits des autres activités</b>		<b>578 201</b>	<b>503 564</b>
<b>Charges des autres activités</b>		<b>-923 810</b>	<b>-793 587</b>
<b>Produits nets des activités d'assurance</b>	<b>3.3</b>	<b>1 174 050</b>	<b>1 098 464</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>17 695 519</b>	<b>17 022 540</b>
Charges générales d'exploitation		-5 555 468	-5 329 472
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		-695 664	-710 831
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>11 444 387</b>	<b>10 982 237</b>
Coût du risque de crédit	3.4	-1 389 715	-2 198 345
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>10 054 672</b>	<b>8 783 892</b>
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence		230 518	3 658
Gains ou pertes nets sur autres actifs		34 600	2 977
Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
<b>RESULTAT AVANT IMPÔTS</b>		<b>10 319 790</b>	<b>8 790 527</b>
Impôts sur les bénéfices		-3 418 878	-3 022 893
Résultat net d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession			
<b>RESULTAT NET</b>		<b>6 900 912</b>	<b>5 767 634</b>
Intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)		-1 022 246	-862 031
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE (ou des propriétaires de la société mère)</b>		<b>5 878 666</b>	<b>4 905 603</b>
Résultat de base par action (en dirhams)		27,32	22,80
Résultat dilué par action (en dirhams)		27,32	22,80

**RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES au 30 juin 2025**

(en milliers de dirhams)

	30/06/2025	30/06/2024
<b>Résultat net</b>	<b>6 900 912</b>	<b>5 767 634</b>
Éléments recyclables en résultat net :		
Écarts de conversion	-136 857	-1 247 771
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-1 514	
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables de l'activité d'assurance	563 766	299 058
Réévaluation des contrats d'assurance et de réassurance en capitaux propres recyclables	-2 439 967	-564 799
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables		
Impôts liés	751 002	106 297
Éléments non recyclables en résultat net :		
Réévaluation des immobilisations		
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies		
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat		
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	-26 197	-16 420
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres de l'activité d'assurance	2 693 987	821 068
Réévaluation des contrats d'assurance avec éléments de participation directe - non recyclable		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés	-1 068 671	-322 274
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>335 549</b>	<b>-924 841</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>7 236 461</b>	<b>4 842 793</b>
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	5 914 382	3 864 261
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	1 322 079	978 532

**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES au 30 juin 2025**

(en milliers de dirhams)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres - part du Groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL
<b>Capitaux propres de clôture au 31 décembre 2023</b>	<b>2 151 408</b>	<b>12 494 707</b>	<b>-2 461 129</b>	<b>45 259 808</b>	<b>-370 843</b>	<b>762 875</b>	<b>57 836 828</b>	<b>8 869 130</b>	<b>66 705 958</b>
Opérations sur capital									
Paiements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres									
Dividendes				-3 592 107			-3 592 107	-1 067 590	-4 659 697
<b>Résultat de l'exercice</b>				<b>9 504 486</b>			<b>9 504 486</b>	<b>2 178 288</b>	<b>11 682 774</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions									
Instruments financiers : variation de juste valeur et transfert en résultat					-225 329	347 989	122 660	154 734	277 394
Ecarts de conversion : variation et transferts en résultat				-1 374 133			-1 374 133	-124 506	-1 498 639
<b>Gains ou pertes latents ou différés</b>				<b>-1 374 133</b>	<b>-225 329</b>	<b>347 989</b>	<b>-1 251 473</b>	<b>30 228</b>	<b>-1 221 245</b>
Autres variations			-139 083	84 539			-54 545	49 589	-4 956
Variations de périmètre				13 374		-431	12 943	-12 943	
<b>Capitaux propres de clôture au 31 décembre 2024</b>	<b>2 151 408</b>	<b>12 494 707</b>	<b>-2 600 212</b>	<b>49 895 967</b>	<b>-596 172</b>	<b>1 110 433</b>	<b>62 456 132</b>	<b>10 046 702</b>	<b>72 502 834</b>
Opérations sur capital									
Paiements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres									
Dividendes				-4 273 306			-4 273 306	-1 147 016	-5 420 322
<b>Résultat de l'exercice</b>				<b>5 878 666</b>			<b>5 878 666</b>	<b>1 022 246</b>	<b>6 900 912</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions									
Instruments financiers : variation de juste valeur et transfert en résultat					-781 905	961 631	179 726	292 680	472 406
Ecarts de conversion : variation et transfert en résultat				-144 010			-144 010	7 153	-136 857
<b>Gains ou pertes latents ou différés</b>				<b>-144 010</b>	<b>-781 905</b>	<b>961 631</b>	<b>35 716</b>	<b>299 833</b>	<b>335 549</b>
Autres variations		8 886		132 938			141 823	105 258	247 081
Variations de périmètre				264 351			264 351		264 351
<b>Capitaux propres de clôture au 30 juin 2025</b>	<b>2 151 408</b>	<b>12 503 593</b>	<b>-2 600 212</b>	<b>51 754 606</b>	<b>-1 378 077</b>	<b>2 072 064</b>	<b>64 503 382</b>	<b>10 327 023</b>	<b>74 830 405</b>

**TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE au 30 juin 2025**

(en milliers de dirhams)

FLUX DE TRÉSORERIE	30/06/2025	30/06/2024
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>10 319 790</b>	<b>8 790 527</b>
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	743 621	734 501
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	4 828	263 560
+/- Dotations nettes aux provisions	1 238 713	601 793
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-230 518	-3 658
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-189 818	-291 527
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		
+/- Autres mouvements	-4 178 298	-1 711 069
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>-2 611 472</b>	<b>-406 400</b>
+/- Flux liés aux opérations avec les Etablissements de crédit et assimilés	-21 412 321	5 560 757
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	1 181 841	12 710 866
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-5 212 247	-17 746 052
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	9 729 193	6 371 124
- Impôts versés	-3 619 165	-2 786 272
<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>-19 332 699</b>	<b>4 110 423</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>	<b>-11 624 381</b>	<b>12 494 550</b>
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	3 452 970	-99 395
+/- Flux liés aux immeubles de placement	59 006	44 548
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-907 933	-1 195 481
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>2 604 043</b>	<b>-1 250 328</b>
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-5 420 322	-4 546 285
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-455 417	2 214 770
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>-5 875 739</b>	<b>-2 331 516</b>
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie</b>	<b>-260 457</b>	<b>-1 753 646</b>
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>-15 156 534</b>	<b>7 159 060</b>
<b>COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>30/06/2025</b>	<b>30/06/2024</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>68 811 261</b>	<b>48 377 652</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	27 722 851	24 644 046
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Etablissements de crédit	41 088 410	23 733 605
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>53 654 727</b>	<b>55 536 712</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	27 627 848	23 748 003
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Etablissements de crédit	26 026 879	31 788 709
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>-15 156 534</b>	<b>7 159 060</b>

## 2. NOTES RELATIVES AU BILAN

### 2.1 Actifs financiers à la juste valeur par résultat au 30 juin 2025

(en milliers de dirhams)

	30/06/2025		31/12/2024	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat
Créances sur les Etablissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeurs reçues en pension				
Effets publics et valeurs assimilées	44 674 009		47 210 270	
Obligations et autres titres à revenu fixe	14 549 625	15 535	10 439 380	17 940
Actions et autres titres à revenu variable	18 452 773	792 898	18 168 037	667 187
Titres de participation non consolidés		140 257		131 557
Instruments dérivés	200 272		61 167	
Créances rattachées				
<b>Juste valeur au bilan</b>	<b>77 876 679</b>	<b>948 690</b>	<b>75 878 854</b>	<b>816 684</b>

### 2.2 Actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres au 30 juin 2025

(en milliers de dirhams)

	30/06/2025		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>26 750 875</b>	<b>379 326</b>	<b>-471 238</b>
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	23 524 222	113 026	-8 722
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	3 226 653	266 300	-462 516
<b>Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</b>	<b>Valeur au bilan</b>	<b>Gains latents</b>	<b>Pertes latentes</b>
Effets publics et valeurs assimilées	11 667 037	70 181	-4 274
Obligations et autres titres à revenu fixe	11 857 185	42 845	-4 448
<b>Total des titres de dettes</b>	<b>23 524 222</b>	<b>113 026</b>	<b>-8 722</b>
Impôts		-33 440	2 999
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (nets d'impôts)</b>	<b>23 524 222</b>	<b>79 586</b>	<b>-5 723</b>
<b>Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables</b>	<b>Valeur au bilan</b>	<b>Gains latents</b>	<b>Pertes latentes</b>
Actions et autres titres à revenu variable			
Titres de participation non consolidés	3 226 653	266 300	-462 516
<b>Total instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables</b>	<b>3 226 653</b>	<b>266 300</b>	<b>-462 516</b>
Impôts		-93 630	179 702
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables (nets d'impôt)</b>	<b>3 226 653</b>	<b>172 670</b>	<b>-282 814</b>

### 2.3 Prêts et créances sur les Établissements de crédit au coût amorti

#### 2.3.1 Prêts et créances sur les Établissements de crédit, au coût amorti au 30 juin 2025

(en milliers de dirhams)

Opérations sur les Etablissements de crédit	30/06/2025	31/12/2024
Comptes et prêts	48 285 283	48 335 467
dont comptes ordinaires débiteurs	10 707 040	15 759 511
dont comptes et prêts	37 578 243	32 575 956
Autres prêts et créances	240 212	290 104
<b>Valeur brute</b>	<b>48 525 495</b>	<b>48 625 571</b>
Créances rattachées	148 025	164 178
Dépréciations (*)	89 751	97 105
<b>Valeur nette des prêts et créances auprès des Etablissements de crédit</b>	<b>48 583 769</b>	<b>48 692 644</b>
Opérations internes au Groupe	30/06/2025	31/12/2024
Comptes ordinaires	3 015 156	3 654 927
Comptes et avances à terme	26 813 242	25 914 911
Créances rattachées	139 027	172 972

#### 2.3.2 Ventilation des prêts et créances sur les Etablissements de crédit par zone géographique au 30 juin 2025

(en milliers de dirhams)

	30/06/2025	31/12/2024
Maroc	26 061 502	10 585 388
Afrique du Nord	10 223 410	11 667 817
Afrique Zone UEMOA	2 322 300	2 207 298
Afrique Zone CEMAC	2 423 529	2 487 800
Europe	5 266 548	13 603 708
Autres	2 228 206	8 073 560
<b>Total en principal</b>	<b>48 525 495</b>	<b>48 625 571</b>
Créances rattachées	148 025	164 178
Provisions (*)	89 751	97 105
<b>Valeur nette au bilan</b>	<b>48 583 769</b>	<b>48 692 644</b>

\* voir note 2.12

## 2.4 Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti

### 2.4.1 Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti au 30 juin 2025

(en milliers de dirhams)

Opérations avec la clientèle	30/06/2025	31/12/2024
Créances commerciales	59 998 930	68 209 481
Autres concours à la clientèle	320 731 061	311 800 515
Valeurs reçues en pension	2 786 764	4 837 301
Prêts subordonnés		
Comptes ordinaires débiteurs	33 061 010	30 496 288
<b>Valeur brute</b>	<b>416 577 765</b>	<b>415 343 585</b>
Créances rattachées	4 710 926	3 313 150
Dépréciations (*)	27 812 957	27 229 331
<b>Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle</b>	<b>393 475 734</b>	<b>391 427 404</b>
<b>Opérations de location-financement</b>		
Crédit-bail immobilier	2 849 307	2 900 838
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	22 688 746	20 800 867
<b>Valeur brute</b>	<b>25 538 053</b>	<b>23 701 705</b>
Créances rattachées	1 101	667
Dépréciations (*)	1 605 161	1 539 059
<b>Valeur nette des opérations de location-financement</b>	<b>23 933 993</b>	<b>22 163 313</b>
<b>Valeur au bilan</b>	<b>417 409 727</b>	<b>413 590 717</b>

\* voir note 2.12

### 2.4.2 Prêts et créances sur la clientèle par zone géographique au 30 juin 2025

(en milliers de dirhams)

30/06/2025	Créances			Dépréciations (*)		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Maroc	303 101 970	18 849 993	23 614 981	1 411 535	2 825 932	18 364 230
Afrique du Nord	35 660 146	1 457 085	1 871 280	534 060	244 256	1 044 697
Afrique Zone UEMOA	39 150 218	2 687 550	2 425 966	329 643	708 068	1 831 365
Afrique Zone CEMAC	14 542 584	533 142	1 911 568	240 586	249 580	1 619 212
Europe	1 004 785		16 577	3 048		11 908
<b>Valeur nette au bilan</b>	<b>393 459 703</b>	<b>23 527 770</b>	<b>29 840 372</b>	<b>2 518 872</b>	<b>4 027 836</b>	<b>22 871 410</b>

\* voir note 2.12

31/12/2024	Créances			Dépréciations (*)		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Maroc	295 459 129	19 223 777	23 695 815	1 881 357	2 953 741	17 317 395
Afrique du Nord	37 023 218	1 600 484	1 446 033	541 850	286 307	998 844
Afrique Zone UEMOA	41 295 136	1 723 656	2 207 979	348 266	515 112	1 713 319
Afrique Zone CEMAC	14 822 807	531 132	1 896 363	245 949	278 905	1 672 020
Europe	1 417 365		16 213	3 029		12 296
<b>Valeur nette au bilan</b>	<b>390 017 655</b>	<b>23 079 049</b>	<b>29 262 403</b>	<b>3 020 451</b>	<b>4 034 065</b>	<b>21 713 874</b>

\* voir note 2.12

## 2.5 Placements des activités d'assurance au 30 juin 2025

(en milliers de dirhams)

	30/06/2025	31/12/2024
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat	3 757 218	6 347 488
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	31 056 221	29 598 264
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	20 589 370	15 097 133
Titres au coût amorti		
<b>Placements des activités d'assurance</b>	<b>55 402 809</b>	<b>51 042 885</b>

## 2.6 Immobilisations corporelles et incorporelles au 30 juin 2025

(en milliers de dirhams)

	30/06/2025			31/12/2024		
	Valeurs Brutes	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeurs Nettes
Terrains et constructions	3 311 712	1 763 498	1 548 214	3 139 268	1 625 811	1 513 457
Equip. Mobilier, installation	4 964 091	4 211 608	752 483	4 920 451	4 057 604	862 847
Biens mobiliers donnés en location	1 864 441	541 144	1 323 297	1 704 167	490 671	1 213 496
Autres immobilisations	10 202 859	4 901 668	5 301 191	9 236 014	4 912 554	4 323 460
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>20 343 103</b>	<b>11 417 918</b>	<b>8 925 185</b>	<b>18 999 900</b>	<b>11 086 640</b>	<b>7 913 260</b>
Logiciels informatiques acquis	8 028 270	4 947 851	3 080 419	7 779 546	4 776 584	3 002 962
Autres immobilisations incorporelles	1 730 623	679 385	1 051 238	1 505 684	656 350	849 334
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>9 758 893</b>	<b>5 627 236</b>	<b>4 131 657</b>	<b>9 285 230</b>	<b>5 432 934</b>	<b>3 852 296</b>

## Variation du droit d'utilisation

(en milliers de dirhams)

Variation du droit d'utilisation	31/12/2024	Augmentation	Diminution	Autres	30/06/2025
<b>Immobilier</b>					
Valeur brute	2 018 376	163 022	-96 021	-9 538	2 075 840
Amortissements et dépréciations	-1 042 888	-136 200	96 021	6 307	-1 076 760
<b>Total immobilier</b>	<b>975 489</b>	<b>26 822</b>		<b>-3 231</b>	<b>999 080</b>
<b>Mobilier</b>					
Valeur brute					
Amortissements et dépréciations					
<b>Total mobilier</b>					
<b>Total droit d'utilisation</b>	<b>975 489</b>	<b>26 822</b>		<b>-3 231</b>	<b>999 080</b>

## Variation de la dette locative

(en milliers de dirhams)

Variation de la dette locative	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Autres	30/06/2025
Dette locative	1 035 970	163 022	-136 818	-4 464	1 057 710
<b>Total dette locative</b>	<b>1 035 970</b>	<b>163 022</b>	<b>-136 818</b>	<b>-4 464</b>	<b>1 057 710</b>

## Détail des charges des contrats de location

(en milliers de dirhams)

Détail des charges des contrats de location	30/06/2025	30/06/2024
Charges d'intérêts sur les dettes locatives	-21 571	-22 995
Dotations d'amortissements des droits d'utilisation	-136 200	-134 296

## Actifs au titre de droits d'utilisation

(en milliers de dirhams)

Actifs au titre de droits d'utilisation (preneur)	30/06/2025	31/12/2024
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>8 925 185</b>	<b>7 913 260</b>
Dont droits d'utilisation	999 080	975 489

## Passifs au titre de la dette locative

(en milliers de dirhams)

Passifs au titre de la dette locative	30/06/2025	31/12/2024
<b>Comptes de régularisation et autres passifs</b>	<b>26 521 102</b>	<b>19 898 360</b>
Dont dettes de location	1 057 710	1 035 970

## 2.7 Écarts d'acquisition au 30 juin 2025

(en milliers de dirhams)

	31/12/2024	Variation périmètre	Écart de conversion	Autres mouvements	30/06/2025
Valeurs brutes	9 868 056		12 390		9 880 446
Cumul des pertes de valeurs					
<b>Valeurs nettes au bilan</b>	<b>9 868 056</b>		<b>12 390</b>		<b>9 880 446</b>

## 2.8 Passifs financiers à la juste valeur par résultat

au 30 juin 2025

(en milliers de dirhams)

	30/06/2025	31/12/2024
Valeurs données en pension Établissements de crédit	125 443	116 400
Instruments dérivés de Transaction	1 477 717	1 599 869
<b>Juste valeur au bilan</b>	<b>1 603 160</b>	<b>1 716 269</b>

## 2.9 Dettes envers les Établissements de crédit

au 30 juin 2025

(en milliers de dirhams)

Établissements de crédit	30/06/2025	31/12/2024
Comptes et emprunts	37 664 847	34 965 165
Valeurs données en pension	14 910 327	23 535 356
<b>Total en principal</b>	<b>52 575 174</b>	<b>58 500 521</b>
Dettes rattachées	289 094	477 382
<b>Valeur au bilan</b>	<b>52 864 268</b>	<b>58 977 903</b>

### Opérations internes au Groupe

	30/06/2025	31/12/2024
Comptes ordinaires créditeurs	1 211 373	1 585 976
Comptes et avances à terme	28 424 880	27 370 719
Dettes rattachées	139 027	172 972

## 2.10 Dettes envers la clientèle

2.10.1 Dettes envers la clientèle au 30 juin 2025

(en milliers de dirhams)

	30/06/2025	31/12/2024
Comptes ordinaires créditeurs	350 352 832	342 255 102
Comptes d'épargne	106 210 954	109 814 090
Autres dettes envers la clientèle	26 661 057	26 603 434
Valeurs données en pension	2 659 769	840 125
<b>Total en principal</b>	<b>485 884 612</b>	<b>479 512 751</b>
Dettes rattachées	944 335	965 910
<b>Valeur au bilan</b>	<b>486 828 947</b>	<b>480 478 661</b>

## 2.10.2 Ventilation des dettes envers la clientèle par zone géographique

au 30 juin 2025

(en milliers de dirhams)

	30/06/2025	31/12/2024
Maroc	354 012 955	345 592 752
Afrique du Nord	51 571 173	53 179 749
Afrique Zone UEMOA	54 771 154	54 862 601
Afrique Zone CEMAC	21 875 746	22 509 197
Europe	3 653 584	3 368 452
<b>Total en principal</b>	<b>485 884 612</b>	<b>479 512 751</b>
Dettes rattachées	944 335	965 910
<b>Valeur au bilan</b>	<b>486 828 947</b>	<b>480 478 661</b>

## 2.11 Provisions pour risques et charges au 30 juin 2025

(en milliers de dirhams)

	31/12/2024	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	30/06/2025
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature (*)	922 558		254 270	387 678		-8 926	780 224
Provisions pour engagements sociaux	687 816		43 450	22 130		-1 476	707 660
Autres provisions pour risques et charges	2 160 411		370 829	9 071	108 532	-49 153	2 364 484
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>3 770 785</b>		<b>668 549</b>	<b>418 879</b>	<b>108 532</b>	<b>-59 555</b>	<b>3 852 368</b>

\* voir note 2.12

## 2.12 Répartition des créances, engagements et dépréciations par buckets sous IFRS 9 au 30 juin 2025

(en milliers de dirhams)

30/06/2025	Créances et Engagements			Dépréciations			Taux de couverture		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>23 959 965</b>	<b>1 613</b>	<b>2 362</b>	<b>439 001</b>	<b>169</b>	<b>548</b>	<b>1,8%</b>	<b>10,5%</b>	<b>23,2%</b>
Prêts et créances sur les Établissements de crédit									
Prêts et créances sur la clientèle									
Titres de dettes	23 959 965	1 613	2 362	439 001	169	548	1,8%	10,5%	23,2%
<b>Actifs financiers au coût amorti</b>	<b>470 274 071</b>	<b>23 871 704</b>	<b>29 894 170</b>	<b>3 594 491</b>	<b>4 072 378</b>	<b>22 922 150</b>	<b>0,8%</b>	<b>17,1%</b>	<b>76,7%</b>
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	48 619 345	377	53 798	38 634	377	50 740	0,1%	100,0%	94,3%
Prêts et créances sur la clientèle	393 459 703	23 527 770	29 840 372	2 518 872	4 027 836	22 871 410	0,6%	17,1%	76,6%
Titres de dettes	28 195 023	343 557	-	1 036 985	44 165	-	3,7%	12,9%	
<b>Total Actif</b>	<b>494 234 036</b>	<b>23 873 317</b>	<b>29 896 532</b>	<b>4 033 492</b>	<b>4 072 547</b>	<b>22 922 698</b>	<b>0,8%</b>	<b>17,1%</b>	<b>76,7%</b>
Engagements hors bilan	216 492 603	9 170 903	435 017	471 969	155 539	152 716	0,2%	1,7%	35,1%
<b>Total</b>	<b>710 726 639</b>	<b>33 044 220</b>	<b>30 331 549</b>	<b>4 505 461</b>	<b>4 228 086</b>	<b>23 075 414</b>	<b>0,6%</b>	<b>12,8%</b>	<b>76,1%</b>

31/12/2024	Créances et Engagements			Dépréciations			Taux de couverture		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>22 406 493</b>	<b>1 604</b>		<b>957 642</b>	<b>160</b>		<b>4,3%</b>	<b>10,0%</b>	
Prêts et créances sur les Établissements de crédit									
Prêts et créances sur la clientèle									
Titres de dettes	22 406 493	1 604		957 642	160		4,3%	10,0%	
<b>Actifs financiers au coût amorti</b>	<b>469 534 777</b>	<b>23 560 804</b>	<b>29 314 458</b>	<b>3 720 800</b>	<b>4 095 951</b>	<b>21 762 893</b>	<b>0,8%</b>	<b>17,4%</b>	<b>74,2%</b>
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	48 736 116	1 578	52 055	46 508	1 578	49 019	0,1%	100,0%	94,2%
Prêts et créances sur la clientèle	390 017 655	23 079 049	29 262 403	3 020 451	4 034 065	21 713 874	0,8%	17,5%	74,2%
Titres de dettes	30 781 006	480 177	-	653 841	60 308	-	2,1%	12,6%	
<b>Total Actif</b>	<b>491 941 270</b>	<b>23 562 408</b>	<b>29 314 458</b>	<b>4 678 442</b>	<b>4 096 111</b>	<b>21 762 893</b>	<b>1,0%</b>	<b>17,4%</b>	<b>74,2%</b>
Engagements hors bilan	203 421 189	2 877 291	435 203	679 848	130 853	111 857	0,3%	4,5%	25,7%
<b>Total</b>	<b>695 362 459</b>	<b>26 439 699</b>	<b>29 749 661</b>	<b>5 358 290</b>	<b>4 226 964</b>	<b>21 874 750</b>	<b>0,8%</b>	<b>16,0%</b>	<b>73,5%</b>

## 2.13 Encours Dépréciés (Bucket 3) au 30 juin 2025

(en milliers de dirhams)

	30/06/2025			31/12/2024		
	Brut	Encours Bucket 03 Dépréciations (*)	Net	Brut	Encours Bucket 03 Dépréciations (*)	Net
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	53 798	50 740	3 058	52 055	49 019	3 036
Prêts et créances sur la clientèle	29 840 372	22 871 410	6 968 962	29 262 403	21 713 874	7 548 529
Titres de dette au coût amorti						
<b>Total des encours au coût amorti dépréciés (Bucket 3)</b>	<b>29 894 170</b>	<b>22 922 150</b>	<b>6 972 020</b>	<b>29 314 458</b>	<b>21 762 893</b>	<b>7 551 565</b>
<b>Total des engagements dépréciés hors-bilan (Bucket 3)</b>	<b>435 017</b>	<b>152 716</b>	<b>282 301</b>	<b>435 203</b>	<b>111 857</b>	<b>323 346</b>

\* voir note 2.12

## 2.14 Titres au coût amorti au 30 juin 2025

(en milliers de dirhams)

	30/06/2025	31/12/2024
Effets publics et valeurs assimilées	19 199 045	22 550 564
Obligations et autres titres à revenu fixe	9 339 535	8 710 619
<b>Total</b>	<b>28 538 580</b>	<b>31 261 183</b>
Dépréciations (*)	1 081 150	714 149
<b>Valeur au bilan</b>	<b>27 457 430</b>	<b>30 547 034</b>

\* voir note 2.12

## 2.15 Passifs des contrats d'assurance au 30 juin 2025

(en milliers de dirhams)

	30/06/2025	31/12/2024
Couverture restante	45 405 306	40 775 702
Sinistres survenus	3 043 084	5 307 934
<b>Valeur au bilan</b>	<b>48 448 390</b>	<b>46 083 636</b>

## 3 NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

### 3.1 Marge d'intérêt au 30 juin 2025

(en milliers de dirhams)

	30/06/2025			30/06/2024		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>12 497 553</b>	<b>2 841 373</b>	<b>9 656 180</b>	<b>11 957 901</b>	<b>2 814 459</b>	<b>9 143 442</b>
Comptes et prêts / emprunts	11 785 592	2 746 883	9 038 709	11 305 302	2 745 863	8 559 439
Opérations de pensions	16 868	46 533	-29 665	21 996	44 926	-22 930
Opérations de location-financement	695 093	47 957	647 136	630 603	23 670	606 933
<b>Opérations interbancaires</b>	<b>728 580</b>	<b>1 004 861</b>	<b>-276 281</b>	<b>1 034 262</b>	<b>1 075 430</b>	<b>-41 168</b>
Comptes et prêts / emprunts	682 363	895 966	-213 603	968 565	940 651	27 914
Opérations de pensions	46 217	108 895	-62 678	65 697	134 779	-69 082
<b>Emprunts émis par le Groupe</b>		<b>1 029 606</b>	<b>-1 029 606</b>		<b>942 612</b>	<b>-942 612</b>
Opérations sur titres	2 045 537	16 495	2 029 042	1 740 151	17 890	1 722 261
<b>Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés</b>	<b>15 271 670</b>	<b>4 892 335</b>	<b>10 379 335</b>	<b>14 732 314</b>	<b>4 850 391</b>	<b>9 881 923</b>

### 3.2 Commissions nettes au 30 juin 2025

(en milliers de dirhams)

	30/06/2025			30/06/2024		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
<b>Commissions nettes sur opérations</b>	<b>1 485 356</b>	<b>54 738</b>	<b>1 430 618</b>	<b>1 400 800</b>	<b>51 928</b>	<b>1 348 872</b>
avec les Établissements de crédit	82 330	34 633	47 697	69 016	29 913	39 103
avec la clientèle	842 749		842 749	794 539		794 539
sur titres	166 014	13 776	152 238	138 765	13 780	124 985
de change	46 509	3 246	43 263	44 483	6 515	37 968
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	347 754	3 083	344 671	353 997	1 720	352 277
<b>Prestation de services bancaires et financiers</b>	<b>2 379 001</b>	<b>337 252</b>	<b>2 041 749</b>	<b>2 230 657</b>	<b>319 887</b>	<b>1 910 770</b>
Produits nets de gestion d'OPCVM	353 178	7 346	345 832	259 402	11 134	248 268
Produits nets sur moyen de paiement	1 439 260	244 067	1 195 193	1 333 852	240 361	1 093 491
Assurance	11 651		11 651	10 395		10 395
Autres	574 912	85 839	489 073	627 008	68 392	558 616
<b>Produits nets de commissions</b>	<b>3 864 357</b>	<b>391 990</b>	<b>3 472 367</b>	<b>3 631 457</b>	<b>371 815</b>	<b>3 259 642</b>

### 3.3 Produits nets des activités d'assurance au 30 juin 2025

(en milliers de dirhams)

	30/06/2025	30/06/2024
Produits des activités d'assurance	4 495 577	4 924 254
Charges afférentes aux contrats d'assurance	-3 650 543	-3 879 384
<b>Résultat des activités d'assurance</b>	<b>845 034</b>	<b>1 044 870</b>
Produits nets des placements liés aux activités d'assurance	638 986	604 431
Produits ou charges financiers afférents aux contrats d'assurance	-309 970	-550 837
<b>Produits nets des activités d'assurance</b>	<b>1 174 050</b>	<b>1 098 464</b>

### 3.4 Coût du risque au 30 juin 2025

(en milliers de dirhams)

	30/06/2025	30/06/2024
<b>Dépréciations sur actifs sains (Bucket 1 et Bucket 2)</b>	<b>768 356</b>	<b>-841 339</b>
<b>Bucket 1: Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir</b>	<b>781 786</b>	<b>-558 236</b>
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	498 702	-222 647
Instruments de dette comptabilisés au coût amorti	79 703	-325 183
Engagements par signature	203 381	-10 406
<b>Bucket 2: Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie</b>	<b>-13 430</b>	<b>-283 103</b>
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-8	253
Instruments de dette comptabilisés au coût amorti	10 867	-215 710
Engagements par signature	-24 289	-67 646
<b>Dépréciations sur actifs dépréciés (Bucket 3)</b>	<b>-1 492 627</b>	<b>172 700</b>
<b>Bucket 3: Actifs dépréciés</b>	<b>-1 492 627</b>	<b>172 700</b>
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-2 866	-509
Instruments de dette comptabilisés au coût amorti	-1 440 076	245 375
Engagements par signature	-45 685	-72 166
<b>Provisions pour risques et charges hors risque de crédit (IAS 37)</b>	<b>-258 167</b>	<b>-160 424</b>
<b>Pertes sur prêts et créances irrécouvrables</b>	<b>-331 491</b>	<b>-1 216 533</b>
<b>Récupérations sur prêts et créances</b>	<b>64 536</b>	<b>40 776</b>
comptabilisés au coût amorti	64 536	40 776
comptabilisés en capitaux propres recyclables		
<b>Autres</b>	<b>-140 322</b>	<b>-193 525</b>
<b>Coût du risque de crédit</b>	<b>-1 389 715</b>	<b>-2 198 345</b>

## 4. INFORMATION PAR PÔLE D'ACTIVITÉS

L'information sectorielle d'Attijariwafa bank est articulée autour des pôles d'activités suivants :

- **Banque Maroc, Europe et Zone Offshore** comprenant Attijariwafa bank SA, Attijariwafa bank Europe, Attijari International bank, OPCI ainsi que les holdings portant des participations dans les filiales consolidées par le Groupe ;
- **Filiales de Financement Spécialisées** comprenant les filiales marocaines de crédit à la consommation, crédits immobiliers, leasing, factoring et transfert d'argent cash;

- **Banque de détail à l'international** comprenant les banques de l'Afrique du Nord notamment Attijari bank Tunisie, Attijariwafa bank Egypt et Attijaribank Mauritanie ainsi que les banques de la zone CEMAC et la zone UEMOA;
- **Assurance** comprenant notamment Wafa Assurance et ses filiales les plus significatives.

(en milliers de dirhams)

BILAN JUIN 2025	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Filiales de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	TOTAL
<b>Total Bilan</b>	<b>450 767 622</b>	<b>51 034 247</b>	<b>63 169 379</b>	<b>172 418 895</b>	<b>737 390 143</b>
dont					
<b>Éléments de l'Actif</b>					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	77 921 493	85 781		818 095	<b>78 825 369</b>
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 823 349	95 241		23 832 285	<b>26 750 875</b>
Titres au coût Amorti	15 289 701	53 157		12 114 572	<b>27 457 430</b>
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	33 248 817	374 316	373 506	14 587 130	<b>48 583 769</b>
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	278 810 526	44 591 679	803 376	93 204 146	<b>417 409 727</b>
Immobilisations corporelles	4 824 129	1 722 010	389 035	1 990 011	<b>8 925 185</b>
<b>Éléments du Passif</b>					
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	40 070 963	4 035 761	1 705 224	7 052 320	<b>52 864 268</b>
Dettes envers la clientèle	348 587 508	9 560 666	6 311	128 674 462	<b>486 828 947</b>
Passifs des contrats d'assurance			48 448 390		<b>48 448 390</b>
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	16 124 099	909 150		808 805	<b>17 842 054</b>
Capitaux propres	54 258 581	2 995 105	8 718 803	8 857 916	<b>74 830 405</b>

COMPTE DE RÉSULTAT JUIN 2025	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Filiales de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	5 770 883	690 734	-1 186	3 991 068	-72 164	<b>10 379 335</b>
Marge sur commissions	2 071 795	536 059	-8 202	1 327 227	-454 512	<b>3 472 367</b>
Produit net bancaire	9 522 187	1 544 848	1 116 925	5 679 667	-168 108	<b>17 695 519</b>
Charges de fonctionnement	2 761 895	577 906	199 108	2 184 667	-168 108	<b>5 555 468</b>
Résultat d'exploitation	5 881 086	597 062	722 991	2 853 533		<b>10 054 672</b>
Résultat net	3 823 427	327 313	596 021	2 154 151		<b>6 900 912</b>
Résultat net part du Groupe	3 805 667	249 972	238 083	1 584 944		<b>5 878 666</b>

## 5. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

### 5.1 Engagements de financement au 30 juin 2025 (en milliers de dirhams)

	30/06/2025	31/12/2024
Engagements de financement donnés	121 149 290	107 499 563
Engagements de financement reçus	1 796 673	4 791 537

### 5.2 Engagements de garantie au 30 juin 2025 (en milliers de dirhams)

	30/06/2025	31/12/2024
Engagements de garantie donnés	104 949 233	99 234 120
Engagements de garantie reçus	80 843 399	77 767 191

## 6. AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### 6.1. Certificats de dépôt et bons des sociétés de financement au cours du premier semestre 2025 :

L'encours des certificats de dépôt au premier semestre 2025 s'élève à 9 milliards de dirhams. Au cours du premier semestre 2025, 3,1 milliards de Livre Egyptien de certificats de dépôt ont été émis par Attijariwafa bank Egypt dont la maturité est comprise entre 3 ans et 5 ans et les taux entre 4% et 24,75%.

L'encours des bons des sociétés de financement au premier semestre 2025 s'élève à 7,2 milliards de dirhams. Au cours du premier semestre 2025, 1,8 milliards de dirhams de bons des sociétés de financement ont été émis, dont la maturité est comprise entre 2 ans et 5 ans. Les taux associés varient entre 2,91% et 3,14%.

### 6.2 Dettes subordonnées émises au cours de l'année 2025 :

En date du 23 juin 2025, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné au prorata sans priorisation entre les tranches, d'un montant de 1,5 milliards de dirhams, scindé en 15 000 obligations subordonnées de valeur nominale de 100 000 dirhams. Il est ventilé en 2 tranches (A et B) non cotées, avec une maturité de 7 ans.

Le taux d'intérêt nominal relatif à la tranche A est fixe à 2,57%, augmenté d'une prime de risque de 50 points de base, soit 3,07%. Celui applicable à la tranche B est révisable annuellement soit 2,28%, augmenté d'une prime de risque de 45 points de base, soit 2,73%.

Le résultat global des souscriptions est résumé dans le tableau suivant :

### 6.4 Actifs financiers valorisés à la juste valeur

BILAN JUIN 2025	30/06/2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Actifs financiers en juste valeur détenus à des fins de transaction</b>	<b>77 876 679</b>	<b>18 452 773</b>	<b>59 423 906</b>	
Créances sur les Etablissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeurs reçues en pension				
Effets publics et valeurs assimilées	44 674 009		44 674 009	
Obligations et autres titres à revenu fixe	14 549 625		14 549 625	
Actions et autres titres à revenu variable	18 452 773	18 452 773		
Titres de participation non consolidés				
Instruments dérivés	200 272		200 272	
Créances rattachées				
<b>Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>948 690</b>		<b>785 005</b>	<b>163 685</b>
Obligations et autres titres à revenu fixe	15 535		15 535	
Actions et autres titres à revenu variable	792 898		769 470	23 428
Titres de participation non consolidés	140 257			140 257
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>26 750 875</b>		<b>23 524 222</b>	<b>3 226 653</b>
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	23 524 222		23 524 222	
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	3 226 653			3 226 653
<b>Placement des activités d'assurance</b>	<b>55 402 809</b>	<b>24 289 938</b>	<b>7 776 426</b>	<b>23 336 445</b>

(en milliers de dirhams)

(en milliers de dirhams)

	Tranche A	Tranche B
Résultat par action	368 200	1 131 800

Au premier semestre 2025, Attijaribank Tunisie a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant total de 40 millions TND, d'une maturité de 5 ans et un taux d'intérêt de 1,75%.

### 6. 3 Le capital et résultat par action :

#### 6. 3. 1 Nombre d'actions et valeur nominale :

A fin juin 2025, le capital d'Attijariwafa bank s'élève à 2 151 408 390 de dirhams. Le capital est constitué de 215 140 839 actions ordinaires de 10 dirhams de nominal.

#### 6. 3. 2 Actions Attijariwafa bank détenues par le Groupe:

A fin juin 2025, le groupe Attijariwafa bank détient 13 602 015 actions Attijariwafa bank représentant un montant global de 2 600 millions de dirhams qui vient en déduction des capitaux propres consolidés.

#### 6. 3. 3 Résultat par action :

La banque n'a pas d'instruments dilutifs en actions ordinaires. Par conséquent, le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action.

(en dirhams)

	30/06/2025	30/06/2024
Résultat par action	27,32	22,80
Résultat dilué par action	27,32	22,80

## 6.5 Périmètre de consolidation

Dénomination	Secteur d'activité	(A)	(B)	(C)	(D)	Pays	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
Attijariwafa bank	Banque					Maroc	Top		
ATTIJARIWAFI EUROPE	Banque					France	IG	99,82%	99,82%
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK	Banque					Maroc	IG	100,00%	100,00%
COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST	Banque					Sénégal	IG	83,08%	83,08%
ATTIJARIBANK TUNISIE	Banque					Tunisie	IG	57,21%	57,21%
LA BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI	Banque					Mali	IG	66,30%	66,30%
CREDIT DU SENEGAL	Banque					Sénégal	IG	95,00%	95,00%
UNION GABONAISE DE BANQUE	Banque					Gabon	IG	58,71%	58,71%
CREDIT DU CONGO	Banque					Congo	IG	91,00%	91,00%
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE	Banque					Côte d'Ivoire	IG	67,00%	67,00%
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN	Banque					Cameroun	IG	51,00%	51,00%
ATTIJARIBANK MAURITANIE	Banque					Mauritanie	IG	100,00%	67,00%
BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE AU TOGO	Banque					Togo	IG	62,35%	62,35%
Attijariwafa bank EGYPT	Banque					Egypte	IG	100,00%	100,00%
BANK ASSAFA	Banque					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WAFI SALAF	Crédit à la consommation					Maroc	IG	50,91%	50,91%
WAFI BAIL	Leasing					Maroc	IG	98,90%	98,90%
WAFI IMMOBILIER	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI IMMOBILIER	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FACTORING MAROC	Affacturage					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WAFI CASH	Activités cash					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WAFI LLD	Location longue durée					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FINANCES CORP.	Banque d'affaire					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WAFI GESTION	Gestion d'actif					Maroc	IG	66,00%	66,00%
ATTIJARI INTERMEDIATION	Intermédiation boursière					Maroc	IG	100,00%	100,00%
FCP SECURITE	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
FCP OPTIMISATION	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
FCP STRATEGIE	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
FCP EXPANSION	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
FCP FRUCTI VALEURS	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
WG BOND FUND	OPCVM dédié	(3)				Maroc	IG	39,64%	39,64%
WAFI ASSURANCE UEMOA	OPCVM dédié	(3)				Côte d'Ivoire	IG	39,64%	39,64%
WAFI ASSURANCE	Assurance					Maroc	IG	39,64%	39,64%
ATTIJARI ASSURANCE TUNISIE	Assurance					Tunisie	IG	57,21%	47,55%
WAFI IMMA ASSISTANCE	Assurance					Maroc	IG	72,15%	45,39%
WAFI ASSURANCE NON VIE COTE D'IVOIRE	Assurance					Côte d'Ivoire	IG	39,64%	39,64%
WAFI ASSURANCE VIE COTE D'IVOIRE	Assurance					Côte d'Ivoire	IG	39,64%	39,64%
WAFI ASSURANCE NON VIE SENEGAL	Assurance					Sénégal	IG	39,64%	39,64%
WAFI ASSURANCE VIE SENEGAL	Assurance					Sénégal	IG	39,64%	39,64%
WAFI ASSURANCE NON VIE CAMEROUN	Assurance					Cameroun	IG	39,64%	25,77%
WAFI ASSURANCE VIE CAMEROUN	Assurance					Cameroun	IG	39,64%	38,66%
BCM CORPORATION	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
OGM	Holding					Maroc	IG	50,00%	50,00%
ANDALUCARTHAGE	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
KASOVI	Holding					Ile maurice	IG	100,00%	100,00%
SAF	Holding					France	IG	99,82%	99,82%
FILAF	Holding					Sénégal	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI AFRIQUE PARTICIPATIONS	Holding					France	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI MAROCO-MAURITANIE	Holding					France	IG	67,00%	67,00%
ATTIJARI IVOIRE	Holding					Maroc	IG	66,67%	66,67%
ATTIJARI HOLDING AFRICA	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI WEST AFRICA	Holding					Côte d'Ivoire	IG	100,00%	100,00%
SUCCESSALE BURKINA	Succursale					Burkina Faso	IG	83,08%	83,08%
SUCCESSALE BENIN	Succursale					Bénin	IG	83,08%	83,08%
SUCCESSALE NIGER	Succursale					Niger	IG	83,08%	83,08%
MOUSSAFIR	Hôtellerie					Maroc	MEE	33,34%	33,34%
ATTIJARI SICAR	Capital risque					Tunisie	IG	74,46%	44,32%
PANORAMA	Société immobilière					Maroc	IG	39,64%	39,64%
SOCIETE IMMOBILIERE TOGO LOME	Société immobilière					Togo	IG	100,00%	100,00%
OPCI DYNAMIC STONE	OPCI				(3)	Maroc	MEE	58,80%	58,80%
OPCI CMR STONE	OPCI				(3)	Maroc	MEE	20,20%	20,20%
OPCI HORIZON REAL ESTATE	OPCI				(3)	Maroc	MEE	22,40%	22,40%

(A) Mouvements intervenus au second semestre 2023

(B) Mouvements intervenus au premier semestre 2024

(C) Mouvements intervenus au second semestre 2024

(D) Mouvements intervenus au premier semestre 2025

1 - Acquisition.

2 - Création, franchissement de seuil.

3 - Entrée de périmètre IFRS.

4 - Cession.

5 - Déconsolidation.

6 - Fusion entre entités consolidées.

7 - Changement de méthode - Intégration globale à Mise en équivalence.

8 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration globale.

9 - Reconsolidation.

**forvis  
mazars**

76, Bd Abdelmoumen  
Résidence Koutoubia, 7ème étage  
Casablanca, Maroc

**Deloitte.**

Deloitte Audit

Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C, Tour Ivoire 3, 3ème étage  
La Marina - Casablanca

### ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2025

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire d'Attijariwafa bank et ses filiales (Groupe Attijariwafa bank) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme de la période du 1er janvier au 30 juin 2025. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 74.830.405, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 6.900.912.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Attijariwafa bank arrêtés au 30 juin 2025, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 29 juillet 2025

Les Commissaires aux Comptes

FORVIS MAZARS



Abdou Souleye DIOP  
Associé

DELOITTE AUDIT



HICHAM BELEMQADEM  
Associé

### 1. Présentation

Attijariwafa bank est une société de droit commun constituée au Maroc. Les états de synthèse comprennent les comptes du siège ainsi que les agences établies au Maroc.

### 2. Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse d'Attijariwafa bank est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

### 3. Créances et engagements par signature

#### Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
  - créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
  - crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés au hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours en trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle).
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

#### Créances en souffrance sur la clientèle

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises.

Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :

- 20 % pour les créances pré-douteuses,
- 50 % pour les créances douteuses,
- 100 % pour les créances compromises.

Les provisions affectées relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances en créances en souffrance, les intérêts sur créances ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produit à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupération des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance ont connu une évolution favorable : remboursements effectifs (totaux ou partiels) de la créance ou une restructuration de la créance avec un remboursement partiel de la créance.
- La banque a procédé à un abandon de créances en souffrance par utilisation des provisions correspondantes constituées.

### 4. Dettes à vue et à terme

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

### 5. Portefeuille Titres

#### 5.1. Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété) d'autre part en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

#### 5.2. Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). À chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultat.

#### 5.3. Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieur à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont enregistrés au pied de coupon. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

À chaque arrêté comptable la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.

#### 5.4. Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une longue période, des revenus réguliers.

À leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

À chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelle que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latents ne sont pas enregistrés.

### 5.5. Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

À chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

### 5.6. Pensions livrées

- Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif et continuent d'être évalués suivant les règles applicables à leur catégorie. Le montant encaissé et les intérêts courus sur la dette sont enregistrés au passif.

- Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. Le montant décaissé et les intérêts courus sur la créance sont enregistrés à l'actif.

### 6. Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat. Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

### 7. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du « taux de clôture ».

#### Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan des entités étrangères sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historique. L'écart résultant de la correction (cours de clôture - cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste « écart de conversion ».

#### Conversion des éléments du compte de résultat

À l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice.

### 8. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à la discrétion des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

### 9. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Droit au bail	Non amortissable
- Brevets et marques	N/A
- Immobilisations en recherche et développement	N/A
- Logiciels informatiques	6,67
- Autres éléments du fonds de commerce	5

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Terrain	Non amortissable
- Immeubles d'exploitation	25
- Mobilier de bureau	6,67
- Matériel informatique	6,67
- Matériel roulant	5
- Agencements, aménagement et installations	6,67

### 10. Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent les dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

Les durées d'amortissement appliquées sont les suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Frais préliminaires	3
- Frais d'acquisition des immobilisations	5
- Frais d'émission des emprunts	N/A
- Primes d'émission ou de remboursement de titres de créance	N/A
- Autres charges à répartir	Entre 3 et 5 ans selon le cas

### 11. Prise en charge des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

#### Intérêts

Sont considérés comme intérêts les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat. Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

#### Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

### 12. Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

**BILAN au 30 juin 2025**

ACTIF	30/06/2025	31/12/2024
<b>Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>13 018 266</b>	<b>16 034 126</b>
<b>Créances sur les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>49 223 502</b>	<b>45 580 416</b>
A vue	7 177 077	10 838 647
A terme	42 046 425	34 741 769
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>274 850 988</b>	<b>271 414 638</b>
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	72 936 339	74 741 053
Crédits et financements participatifs à l'équipement	106 584 521	99 081 464
Crédits et financements participatifs immobiliers	71 469 426	70 351 774
Autres crédits et financements participatifs	23 860 702	27 240 347
<b>Créances acquises par affacturage</b>	<b>5 040 083</b>	<b>6 571 411</b>
<b>Titres de transaction et de placement</b>	<b>84 655 225</b>	<b>82 726 290</b>
Bons du Trésor et valeurs assimilées	49 242 306	51 910 930
Autres titres de créance	17 196 849	12 782 055
Titres de propriété	18 216 070	18 033 305
Certificats de Sukuks		
<b>Autres actifs</b>	<b>7 852 602</b>	<b>6 752 655</b>
<b>Titres d'investissement</b>	<b>12 360 198</b>	<b>16 281 241</b>
Bons du Trésor et valeurs assimilées	11 062 429	14 847 941
Autres titres de créance	1 297 769	1 433 300
Certificats de Sukuks		
<b>Titres de participation et emplois assimilés</b>	<b>29 877 500</b>	<b>30 292 869</b>
Participation dans les entreprises liées	18 806 452	19 122 047
Autres titres de participation et emplois assimilés	11 071 048	11 170 822
Titres de Moudaraba et Moucharaka		
<b>Créances subordonnées</b>	<b>94 424</b>	
<b>Dépôts d'investissement placés</b>		
<b>Immobilisations données en crédit-bail et en location</b>	<b>552 609</b>	<b>688 654</b>
<b>Immobilisations données en Ijara</b>		
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3 113 548</b>	<b>3 108 284</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 667 423</b>	<b>2 679 389</b>
<b>Total de l'Actif</b>	<b>484 306 368</b>	<b>482 129 974</b>

**HORS BILAN au 30 juin 2025**

(en milliers de dirhams)

HORS BILAN	30/06/2025	31/12/2024
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>	<b>214 110 798</b>	<b>197 922 261</b>
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	2 826 092	3 660 952
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	111 998 178	96 460 989
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	27 595 266	24 972 882
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	70 411 462	72 793 669
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer	1 279 800	33 769
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>	<b>42 580 980</b>	<b>39 935 999</b>
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	42 198 860	39 530 474
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	337 602	394 014
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir	44 518	11 511

**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES au 30 juin 2025**

	30/06/2025	30/06/2024
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>16 440 416</b>	<b>13 859 454</b>
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	721 428	822 299
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	6 644 041	6 165 200
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	278 826	310 700
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	2 442 104	1 690 626
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	108 382	72 120
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commissions sur prestations de service	1 463 982	1 295 720
Autres produits bancaires	4 781 653	3 502 790
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>5 219 866</b>	<b>4 142 865</b>
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	568 793	676 630
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	1 207 383	1 354 455
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	106 371	94 246
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	122 693	75 041
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Autres charges bancaires	3 214 626	1 942 493
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus		
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>11 220 551</b>	<b>9 716 589</b>
Produits d'exploitation non bancaire	42 953	41 173
Charges d'exploitation non bancaire	18 474	-
<b>CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 776 621</b>	<b>2 600 904</b>
Charges de personnel	1 386 497	1 291 378
Impôts et taxes	32 512	32 512
Charges externes	948 518	899 885
Autres charges générales d'exploitation	43 881	42 617
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	365 212	334 512
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES</b>	<b>1 871 479</b>	<b>2 301 922</b>
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 041 703	661 360
Pertes sur créances irrécouvrables	108 264	1 074 239
Autres dotations aux provisions	721 512	566 323
<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATION SUR CRÉANCES AMORTIES</b>	<b>812 522</b>	<b>1 236 240</b>
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	680 200	1 190 314
Récupérations sur créances amorties	39 158	11 565
Autres reprises de provisions	93 164	34 360
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>7 409 452</b>	<b>6 091 177</b>
Produits non courants	15 677	98 583
Charges non courantes	210 681	295 992
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>7 214 447</b>	<b>5 893 769</b>
Impôts sur les résultats	2 026 368	1 749 058
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>5 188 079</b>	<b>4 144 710</b>

(-) signifie moins

(+) signifie plus

(en milliers de dirhams)

PASSIF	30/06/2025	31/12/2024
<b>Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>		
<b>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>41 837 234</b>	<b>52 060 161</b>
A vue	9 758 416	4 434 671
A terme	32 078 818	47 625 490
<b>Dépôts de la clientèle</b>	<b>343 000 572</b>	<b>334 753 563</b>
Comptes à vue créditeurs	266 028 821	253 618 212
Comptes d'épargne	33 084 179	32 585 873
Dépôts à terme	28 546 774	32 597 822
Autres comptes créditeurs	15 340 798	15 951 656
<b>Dettes envers la clientèle sur produits participatifs</b>		
<b>Titres de créance émis</b>	<b>5 951 345</b>	<b>7 466 699</b>
Titres de créance négociables émis	5 951 345	7 466 699
Emprunts obligataires émis		
Autres titres de créance émis		
<b>Autres passifs</b>	<b>17 456 394</b>	<b>13 460 226</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>5 962 966</b>	<b>5 660 666</b>
<b>Provisions réglementées</b>	<b>77 813</b>	<b>93 375</b>
<b>Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>		
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>16 124 099</b>	<b>15 848 628</b>
<b>Dépôts d'investissement reçus</b>		
<b>Écarts de réévaluation</b>	<b>420</b>	<b>420</b>
<b>Réserves et primes liées au capital</b>	<b>38 968 811</b>	<b>36 510 807</b>
<b>Capital</b>	<b>2 151 408</b>	<b>2 151 408</b>
<b>Actionnaires Capital non versé (-)</b>		
<b>Report à nouveau (+/-)</b>	<b>7 587 226</b>	<b>7 587 226</b>
<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>		
<b>Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>5 188 079</b>	<b>6 536 794</b>
<b>Total du Passif</b>	<b>484 306 368</b>	<b>482 129 974</b>

**ÉTAT DES SOLDES DE GESTION au 30 juin 2025**

(en milliers de dirhams)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS	30/06/2025	30/06/2024
+ Intérêts et produits assimilés	7 644 294	7 298 200
- Intérêts et charges assimilées	1 882 546	2 125 331
<b>MARGE D'INTÉRÊT</b>	<b>5 761 748</b>	<b>5 172 869</b>
+ Produits sur financements participatifs		
- Charges sur financements participatifs		
<b>MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS</b>		
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	108 382	72 120
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	122 693	75 041
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET DE LOCATION</b>	<b>-14 311</b>	<b>-2 921</b>
+ Produits sur immobilisations données en Ijara		
- Charges sur immobilisations données en Ijara		
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA</b>		
+ Commissions perçues	1 464 149	1 295 720
- Commissions servies	1 036	917
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>1 463 113</b>	<b>1 294 803</b>
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	1 742 564	1 654 792
+ Résultat des opérations sur titres de placement	-4 748	175
+ Résultat des opérations de change	373 849	885 528
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	454 312	-109 878
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ</b>	<b>2 565 977</b>	<b>2 430 618</b>
+ Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
+ Divers autres produits bancaires	2 442 319	1 691 185
- Diverses autres charges bancaires	998 295	869 963
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>11 220 551</b>	<b>9 716 589</b>
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-446 247	-232 810
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	42 953	29 120
- Autres charges d'exploitation non bancaire		
- Charges générales d'exploitation	2 776 621	2 600 904
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>8 040 637</b>	<b>6 911 996</b>
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-430 609	-533 719
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-200 575	-287 099
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>7 409 452</b>	<b>6 091 177</b>
<b>RÉSULTAT NON COURANT</b>	<b>-195 005</b>	<b>-197 408</b>
- Impôts sur les résultats	2 026 368	1 749 058
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>5 188 079</b>	<b>4 144 710</b>

**II- CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT**

	30/06/2025	30/06/2024
<b>+ RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>5 188 079</b>	<b>4 144 710</b>
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	365 212	334 512
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	461 777	250 000
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	100 000	150 000
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes		
- Reprises de provisions	49 567	83 699
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	2 532	
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles		
- Plus-values de cession sur immobilisations financières		12 053
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	18 474	
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
<b>+ CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>6 081 444</b>	<b>4 783 470</b>
- Bénéfices distribués	4 087 676	
<b>+ AUTOFINANCEMENT</b>	<b>1 993 768</b>	<b>4 783 470</b>

**CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE au 30 juin 2025**

	Crédits par décaissement	Crédits par signature	Total	Provisions Crédits par décaissement	Provisions Crédits par signature	Total
<b>30/06/2025</b>	19 117 089	2 083 170	<b>21 200 259</b>	12 905 633	1 308 049	<b>14 213 682</b>

**TABLEAU DE PRÉSENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES au 30 juin 2025**

	1 <sup>ER</sup> Semestre 2025	ANNÉE 2024	1 <sup>ER</sup> Semestre 2024
	<b>16 440 416</b>	<b>27 047 543</b>	<b>13 859 454</b>

**TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE au 30 juin 2025**

(en milliers de dirhams)

	30/06/2025	31/12/2024
1 (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	13 719 486	24 565 437
2 (+) Récupérations sur créances amorties	39 158	17 848
3 (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	56 098	255 260
4 (-) Charges d'exploitation bancaire versées (*)	-5 163 553	-10 690 972
5 (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-18 474	
6 (-) Charges générales d'exploitation versées	-2 411 409	-4 727 326
7 (-) Impôts sur les résultats versés	-2 026 368	-2 777 480
<b>I FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES</b>	<b>4 194 938</b>	<b>6 642 767</b>
Variation des:		
8 (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-3 643 086	-3 550 020
9 (±) Créances sur la clientèle	-1 905 022	-22 128 869
10 (±) Titres de transaction et de placement	-1 928 935	-17 020 851
11 (±) Autres actifs	-1 034 513	-488 299
12 (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location	136 045	109 015
13 (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-10 222 927	10 218 534
14 (±) Dépôts de la clientèle	8 247 009	40 628 433
15 (±) Titres de créance émis	-1 515 354	2 819 773
16 (±) Autres passifs	3 930 734	2 477 449
<b>II SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION</b>	<b>-7 936 049</b>	<b>13 065 165</b>
<b>III FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)</b>	<b>-3 741 111</b>	<b>19 707 932</b>
17 (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	3 921 043	709 480
18 (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	4 223	4 601
19 (-) Acquisition d'immobilisations financières	-124 958	-7 286 537
20 (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-1 360 201	-1 311 138
21 (+) Intérêts perçus	278 826	605 608
22 (+) Dividendes perçus	2 442 104	1 876 498
<b>IV FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>5 161 037</b>	<b>-5 401 488</b>
23 (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24 (+) Emission de dettes subordonnées		-2 042 000
25 (+) Emission d'actions		
26 (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27 (-) Intérêts versés	-348 110	-800 467
28 (-) Dividendes versés	-4 087 676	-3 549 824
<b>V FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>-4 435 786</b>	<b>-6 392 291</b>
<b>VI VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)</b>	<b>-3 015 860</b>	<b>7 914 153</b>
<b>VII TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>16 034 126</b>	<b>8 119 973</b>
<b>VIII TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>13 018 266</b>	<b>16 034 126</b>

(\*) : y compris les dotations nettes de provisions

**ÉTAT DES DÉROGATIONS au 30 juin 2025**

(en milliers de dirhams)

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RÉSULTATS
I Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
III Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

**ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES au 30 juin 2025**

(en milliers de dirhams)

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RÉSULTATS
I Changements affectant les méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
II Changements affectant les règles de présentation	NÉANT	NÉANT

**CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS au 30 juin 2025**

(en milliers de dirhams)

CRÉANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	Total 30/06/2025	Total 31/12/2024
<b>COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS</b>	<b>7 809 554</b>	<b>12 327</b>	<b>850 994</b>	<b>5 372 063</b>	<b>14 044 938</b>	<b>18 513 720</b>
<b>VALEURS REÇUES EN PENSION</b>		<b>1 999 851</b>			<b>1 999 851</b>	<b>999 559</b>
- au jour le jour						
- à terme		1 999 851			1 999 851	999 559
<b>PRÊTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>700 000</b>		<b>12 079 370</b>	<b>6 582 956</b>	<b>19 362 326</b>	<b>15 905 401</b>
- au jour le jour				528 995	528 995	525 950
- à terme	700 000		12 079 370	6 053 961	18 833 331	15 379 451
<b>PRÊTS FINANCIERS</b>	<b>513 334</b>		<b>13 129 996</b>	<b>5 396 496</b>	<b>19 039 826</b>	<b>16 346 914</b>
<b>AUTRES CRÉANCES</b>	<b>2 353 376</b>		<b>16 160</b>	<b>1 323</b>	<b>2 370 859</b>	<b>1 930 105</b>
<b>INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR</b>					<b>215 257</b>	<b>170 152</b>
<b>CRÉANCES EN SOUFFRANCE</b>						
<b>TOTAL</b>	<b>7 809 554</b>	<b>5 578 888</b>	<b>26 076 520</b>	<b>17 352 838</b>	<b>57 033 057</b>	<b>53 865 851</b>

**CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE au 30 juin 2025**

(en milliers de dirhams)

CRÉANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2025	Total 31/12/2024
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
<b>CRÉDITS DE TRÉSORERIE</b>	<b>15 499 105</b>	<b>4 615 053</b>	<b>36 313 351</b>	<b>2 728 955</b>	<b>59 156 464</b>	<b>62 142 496</b>
- Comptes à vue débiteurs	353 779	4 475 053	12 337 911	2 436 432	19 603 175	17 353 470
- Créances commerciales sur le Maroc			4 035 707		4 035 707	3 984 504
- Crédits à l'exportation			246 585		246 585	157 491
- Autres crédits de trésorerie	15 145 326	140 000	19 693 148	292 523	35 270 997	40 647 031
<b>CRÉDITS À LA CONSOMMATION</b>			<b>292 839</b>	<b>11 761 906</b>	<b>12 054 745</b>	<b>11 978 089</b>
<b>CRÉDITS À L'ÉQUIPEMENT</b>			<b>26 070 975</b>	<b>7 475 770</b>	<b>104 446 441</b>	<b>97 203 343</b>
<b>CRÉDITS IMMOBILIERS</b>	<b>701 824</b>	<b>14 953 304</b>	<b>16 282 538</b>	<b>54 409 178</b>	<b>71 393 540</b>	<b>70 348 704</b>
<b>AUTRES CRÉDITS</b>	<b>155</b>	<b>10 342 987</b>	<b>7 143 178</b>	<b>10 739</b>	<b>17 497 060</b>	<b>20 507 237</b>
<b>CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE</b>	<b>4 697 730</b>		<b>295 963</b>		<b>4 993 693</b>	<b>6 525 020</b>
<b>INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR</b>					<b>4 137 672</b>	<b>2 778 618</b>
<b>CRÉANCES EN SOUFFRANCE</b>	<b>1 155</b>	<b>223</b>	<b>2 307 130</b>	<b>3 902 948</b>	<b>6 211 456</b>	<b>6 502 542</b>
- Créances pré-douteuses				1 139 647	1 139 647	1 088 334
- Créances douteuses			21 532	469 357	490 889	477 977
- Créances compromises	1 155	223	2 285 598	2 293 944	4 580 920	4 936 231
<b>TOTAL</b>	<b>76 846 361</b>	<b>29 911 567</b>	<b>88 705 974</b>	<b>80 289 496</b>	<b>279 891 071</b>	<b>277 986 049</b>

**VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT  
PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR au 30 juin 2025**

(en milliers de dirhams)

TITRES	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	ÉMETTEURS PUBLICS	ÉMETTEURS PRIVÉS		30/06/2025	31/12/2024
			FINANCIERS	NON FINANCIERS		
<b>TITRES CÔTÉS</b>	<b>163</b>		<b>18 213 862</b>		<b>18 214 025</b>	<b>18 022 592</b>
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créances						
Titres de propriété	163		18 213 862		18 214 025	18 022 592
Certificats de Sukuks						
<b>TITRES NON CÔTÉS</b>	<b>16 551 407</b>	<b>61 225 527</b>	<b>845</b>	<b>815 107</b>	<b>78 592 886</b>	<b>80 650 093</b>
Bons du trésor et valeurs assimilées		60 139 319			60 139 319	66 473 365
Obligations	823 107			814 579	1 637 686	1 307 708
Autres titres de créances	15 727 629	1 086 208			16 813 837	12 858 307
Titres de Propriété	671		845	528	2 044	10 713
Certificats de Sukuks						
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>16 551 570</b>	<b>61 225 527</b>	<b>18 214 707</b>	<b>815 107</b>	<b>96 806 911</b>	<b>98 672 685</b>

**VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT au 30 juin 2025**

(en milliers de dirhams)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
<b>TITRES DE TRANSACTION</b>	<b>83 782 605</b>	<b>83 782 605</b>				
BONS ET VALEURS ASSIMILÉES	49 242 306	49 242 306				
OBLIGATIONS	614 579	614 579				
AUTRES TITRES DE CRÉANCES	15 727 629	15 727 629				
TITRES DE PROPRIÉTÉ	18 198 091	18 198 091				
CERTIFICATS DE SUKUKS						
<b>TITRES DE PLACEMENT</b>	<b>863 458</b>	<b>841 086</b>		<b>7 898</b>	<b>22 372</b>	<b>22 372</b>
BONS ET VALEURS ASSIMILÉES						
OBLIGATIONS	823 107	823 107				
AUTRES TITRES DE CRÉANCES						
TITRES DE PROPRIÉTÉ	40 351	17 979		7 898	22 372	22 372
CERTIFICATS DE SUKUKS						
<b>TITRES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>12 183 221</b>	<b>12 183 221</b>				
BONS ET VALEURS ASSIMILÉES	10 897 013	10 897 013				
OBLIGATIONS	200 000	200 000				
AUTRES TITRES DE CRÉANCES	1 086 208	1 086 208				
CERTIFICATS DE SUKUKS						

**DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS au 30 juin 2025**

(en milliers de dirhams)

ACTIF	MONTANT AU 30/06/2025	MONTANT AU 31/12/2024
<b>INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETÉS</b>	<b>183 368</b>	<b>61 167</b>
<b>OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES</b>		
<b>DÉBITEURS DIVERS</b>	<b>1 043 877</b>	<b>1 147 250</b>
Sommes dues par l'État	317 484	405 344
Sommes dues par les organismes de prévoyance		
Sommes diverses dues par le personnel	276	8
Comptes clients de prestations non bancaires	36	36
Divers autres débiteurs	726 081	741 862
<b>VALEURS ET EMPLOIS DIVERS</b>	<b>899 834</b>	<b>986 298</b>
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	<b>5 517 510</b>	<b>4 350 743</b>
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	258 016	187 625
Comptes d'écarts sur devises et titres		
Résultats sur produits dérivés de couverture		
Charges à répartir sur plusieurs exercices	330 609	352 756
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc		1 265 957
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	4 072 375	1 580 663
Autres comptes de régularisation	856 510	963 742
<b>CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPÉRATIONS DIVERSES</b>	<b>208 013</b>	<b>207 197</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 852 602</b>	<b>6 752 655</b>

**CRÉANCES SUBORDONNÉES au 30 juin 2025**

(en milliers de dirhams)

CRÉANCES	Montant				Dont Entreprises liées et Apparentées	
	Brut 1	30/06/2025		31/12/2024	30/06/2025	31/12/2024
		Prov 2	Net 3	Net 4	Net 5	Net 6
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés	94 424		94 424		94 424	
Créances subordonnées à la clientèle						
<b>TOTAL</b>						

**IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE**

au 30 juin 2025

(en milliers de dirhams)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements			Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Amortissements sur immobilisations sorties	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	
<b>IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT</b>	<b>1 713 355</b>		<b>350 602</b>	<b>1 362 753</b>	<b>84 555</b>	<b>299 113</b>	<b>810 144</b>			<b>552 609</b>
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles										
<b>CRÉDIT-BAIL MOBILIER</b>	<b>1 685 289</b>		<b>350 543</b>	<b>1 334 746</b>	<b>84 555</b>	<b>299 113</b>	<b>788 208</b>			<b>546 538</b>
- Crédit-bail mobilier en cours	386			386						386
- Crédit-bail mobilier loué	1 684 903		350 543	1 334 360	84 555	299 113	788 208			546 152
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
<b>CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER</b>	<b>25 647</b>			<b>25 647</b>			<b>21 936</b>			<b>3 711</b>
- Crédit-bail immobilier en cours										
- Crédit-bail immobilier loué	25 647			25 647			21 936			3 711
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
<b>LOYERS COURUS À RECEVOIR</b>										
<b>LOYERS RESTRUCTURÉS</b>										
<b>LOYERS IMPAYÉS</b>	<b>2 419</b>		<b>59</b>	<b>2 360</b>						<b>2 360</b>
<b>CRÉANCES EN SOUFFRANCE</b>										
<b>IMMOBILISATIONS DONNÉES EN LOCATION SIMPLE</b>										
Biens mobiliers en location simple										
Biens immobiliers en location simple										
Loyers courus à recevoir										
Loyers restructurés										
Loyers impayés										
Loyers en souffrance										
<b>TOTAL</b>	<b>1 713 355</b>		<b>350 602</b>	<b>1 362 753</b>	<b>84 555</b>	<b>299 113</b>	<b>810 144</b>			<b>552 609</b>

**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES au 30 juin 2025**

(en milliers de dirhams)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>6 531 609</b>	<b>233 646</b>		<b>6 765 255</b>	<b>3 423 324</b>	<b>228 382</b>		<b>3 651 706</b>	<b>3 113 548</b>
Droit au bail	314 646			314 646	10 081			10 081	304 564
Immobilisations en recherche et développement									
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	6 216 963	233 646		6 450 609	3 413 243	228 382		3 641 625	2 808 984
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>9 093 147</b>	<b>1 126 555</b>	<b>4 585</b>	<b>10 215 117</b>	<b>6 413 758</b>	<b>136 831</b>	<b>2 894</b>	<b>6 547 694</b>	<b>3 667 423</b>
<b>- Immeubles d'exploitation</b>	<b>2 977 731</b>	<b>1 035 747</b>	<b>4 585</b>	<b>4 008 893</b>	<b>1 236 273</b>	<b>20 061</b>	<b>2 894</b>	<b>1 253 439</b>	<b>2 755 454</b>
Terrain d'exploitation	464 428	95 531	827	559 132					559 132
Immeubles d'exploitation Bureaux	2 467 333	940 216	2 948	3 404 601	1 191 641	19 950	2 084	1 209 506	2 195 095
Immeubles d'exploitation Logements de fonction	45 970		810	45 160	44 632	111	810	43 933	1 227
<b>- Mobilier et matériel d'exploitation</b>	<b>2 972 352</b>	<b>39 184</b>		<b>3 011 536</b>	<b>2 585 747</b>	<b>57 744</b>		<b>2 643 491</b>	<b>368 045</b>
Mobilier de bureau d'exploitation	528 160	6 928		535 088	478 286	6 514		484 800	50 288
Matériel de bureau d'exploitation	1 150 418	19 416		1 169 834	1 013 085	21 348		1 034 433	135 401
Matériel Informatique	1 291 585	12 840		1 304 425	1 092 187	29 882		1 122 069	182 356
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	2 189			2 189	2 189			2 189	
Autres matériels d'exploitation									
<b>- Autres immobilisations corporelles d'exploitation</b>	<b>2 584 670</b>	<b>37 622</b>		<b>2 622 292</b>	<b>2 229 217</b>	<b>52 391</b>		<b>2 281 608</b>	<b>340 684</b>
<b>- Immobilisations corporelles hors exploitation</b>	<b>558 394</b>	<b>14 002</b>		<b>572 396</b>	<b>362 521</b>	<b>6 635</b>		<b>369 156</b>	<b>203 240</b>
Terrains hors exploitation	53 713			53 713					53 713
Immeubles hors exploitation	230 237			230 237	180 058	3 111		183 169	47 068
Mobiliers et matériel hors exploitation	78 017	11 991		90 008	48 265	426		48 691	41 317
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	196 427	2 011		198 438	134 198	3 098		137 296	61 142
<b>TOTAL</b>	<b>15 624 756</b>	<b>1 360 201</b>	<b>4 585</b>	<b>16 980 372</b>	<b>9 837 082</b>	<b>365 212</b>	<b>2 894</b>	<b>10 199 400</b>	<b>6 780 971</b>

**PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS au 30 juin 2025**

(en milliers de dirhams)

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
	<b>IMMOBILIERS</b>	<b>4 585</b>	<b>2 894</b>	<b>1 691</b>	<b>4 223</b>	<b>2 532</b>	
	TERRAINS	827	-	827			
	IMMEUBLES	3 758	2 894	864			
	FRAIS D'ACQUISITION						
	AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS ET INSTALLATIONS						
	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>4 585</b>	<b>2 894</b>	<b>1 691</b>	<b>4 223</b>	<b>2 532</b>	

DÉTAIL DES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS au 30 juin 2025

(en milliers de dirhams)

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice		Produits inscrits au CPC de l'exercice	
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette		Résultat net
<b>A - Participations dans les entreprises liées</b>						<b>22 180 479</b>	<b>18 978 468</b>		<b>2 086 549</b>
Attijariwafa bank EGYPT	Banque	5 000 000 KEGP	60,00%	3 244 162	2 619 722	31/12/2024	12 247 381 KEGP	3 684 148 KEGP	99 874
ATTIJARI TCHAD	Banque	17 100 000 KFCFA	100,00%	285 717	285 717	31/12/2024	17 345 000 KFCFA	-183 000 KFCFA	
BANK ASSAFA	Banque	800 000	100,00%	800 000	800 000	31/12/2024	382 636	1 020	
CREDIT DU CONGO	Banque	10 476 730 KFCFA	91,00%	608 734	608 734	31/12/2024	54 511 928 KFCFA	19 678 741 KFCFA	333 450
SOCIETE CAMEROUNAISE DE BANQUE "SCB"	Banque	10 540 000 KFCFA	51,00%	379 110	379 110	31/12/2024	96 450 000 KFCFA	16 693 000 KFCFA	74 128
SUCCURSALE DE BRUXELLES EX BCM	Banque	558 KEURO	100,00%	57 588	57 588	30/06/2017	1 632 KEUR		
UNION GABONAISE DE BANQUES "UGB GABON"	Banque	10 000 000 KFCFA	58,71%	848 842	848 842	31/12/2024	91 104 860 KFCFA	30 558 497 KFCFA	172 156
ATTIJARI FINANCES CORP	Banque d'affaires	10 000	100,00%	10 000	10 000	31/12/2024	39 114	-1 139	
Attijariwafa bank MIDDLE EAST LIMITED	Banque d'affaires	7 340 KEAD	100,00%	16 664	16 664	31/12/2024	7 384 K EAD	- 280 K EAD	
WAFACAMBIO	Etablissement de crédit		100,00%	963	963				
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK "AIB"	Banque offshore	2 400 KEUR	100,00%	92 442	92 442	31/12/2024	37 534 KEURO	9 518 KEURO	100 700
WAFABANK OFFSHORE DE TANGER	Banque offshore		100,00%	5 842	5 842				
ANDALUCARTAGE	Holding	308 162 KEURO	100,00%	3 937 574	3 937 574	31/12/2024	353 644 KEURO	28 820 KEURO	241 065
ATTIJARI AFRIQUE PARTICIPATION	Holding	15 034 KEUR	100,00%	167 245	167 245	30/09/2024	16 312 KEUR	718 KEUR	
ATTIJARI AFRICA HOLDING	Holding	4 157 597	100,00%	4 157 597	4 157 597	30/06/2024	4 767 664	498 572	
ATTIJARI IVOIRE SA	Holding	32 450 KEUR	66,67%	236 891	236 891	30/09/2024	43 237 KEUR	8 997 KEUR	82 194
ATTIJARIWAFWA EURO FINANCES	Holding	63 600 KEUR	100,00%	662 271	662 271	31/12/2023	57 078 KEURO	2 668 KEURO	
BCM CORPORATION	Holding	200 000	100,00%	200 000	200 000	31/12/2024	291 879	42 615	40 000
KASOVI	Holding	50 KUSD	100,00%	1 519 737	81 684	31/12/2024	38 008 KUSD	- 2 286 KUSD	317 400
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN S.A."OGM"	Holding	950 490	50,00%	1 638 145	1 638 145	30/06/2024	1 609 732	388 669	194 257
WAFWA INVESTISSEMENT	Holding de promotion des investissements	1 787	100,00%	46	46	31/12/2024	877	-58	
ATTIJARI ASSET MANAGEMENT AAM SA (Sénégal)	Gestion d'actif	1 200 000 FCFA	70,00%	13 889	13 889	31/12/2023	308 726	2 009 434 KFCFA	5 000
ATTIJARI SECURITISES CENTRAL AFRICA (ASCA)	Gestion d'actif	1 312 000 K FCFA	70,00%	15 351	15 351	31/12/2023	2 876 890 KFCFA	872 864 KFCFA	9 680
SOMACOVAM	Gestion d'actif	5 000	100,00%	57 000	27 000	31/12/2024	-22 424	-1 704	
WAFWA GESTION	Gestion d'actif	4 900	66,00%	236 369	236 369	31/12/2024	171 536	103 702	68 431
ATTIJARI INVEST.	Gestion d'actif	5 000	100,00%	5 000	5 000	31/12/2024	26 237	2 192	
ATTIJARI CAPITAL DEVELOPEMENT	Capital risque	65 583	100,00%	191 436	90 431	31/12/2024	65 789	-794	
CASA MADRID DEVELOPEMENT	Capital développement	10 000	50,00%	5 000	5 000	31/12/2024	9 746	-16	
WAFWA BOURSE	Intermédiation boursière	5 000	100,00%			31/12/2024	6 854	-939	
ATTIJARI INTERMEDIATION	Intermédiation boursière	5 000	100,00%	39 492	39 492	31/12/2024	119 160	31 760	30 004
ATTIJARI TITRISATION	Titrisation	11 400	100,00%	11 700	11 700	31/12/2024	23 746	4 973	
ATTIJARI INVESTMENT SOLUTIONS	Gestion sous mandat	5 000	100,00%	5 000	5 000				
FT MIFTAH I	Fonds de titrisation	50 100	100,00%	50 100	50 100	31/12/2024	459 823	-180	2 112
FT MIFTAH II	Fonds de titrisation	50 100	100,00%	50 100	50 100	31/12/2024	577 541	-265	5 338
FT MIFTAH III	Fonds de titrisation	35 000	100,00%	35 000	35 000	31/12/2024	743 748	-829	7 070
WAFWA TRUST	Conseil et ingénierie financière	1 500	100,00%	1 500		31/12/2024	-1 049	-147	
WAFASALAF	Crédit à la consommation	113 180	50,91%	634 783	634 783	31/12/2024	1 801 153	283 031	118 120
WAFWA LLD	Location longue durée de véhicules automobiles	20 000	100,00%	20 000	20 000	31/12/2024	50 767	13 631	7 000
WAFABAIL	Crédit-bail	150 000	58,57%	102 808	102 808	31/12/2024	1 334 485	128 078	58 570
DAR ASSAFAMA LITAMWIL	Société de financement	50 000	100,00%	50 510	50 510	31/12/2024	77 343	1 606	
ATTIJARI GLOBAL RESEARCH	Services Financiers	1 000	100,00%	1 000	185	31/12/2024	3 537	1 560	
ATTIJARI OPERATIONS AFRICA	Société de services	1 000	100,00%	1 000	547	31/12/2024	547	-14	
ATTIJARI AFRICA	Société de services	2 000	100,00%	2 000	2 000	31/12/2024	30 650	-2 736	
ATTIJARI CIB AFRICA	Société de services	2 000	100,00%	2 000	1 416	31/12/2024	1 416	-13	
ATTIJARI IT AFRICA	Société de services	30 000	100,00%	30 000	30 000	31/12/2024	87 063	7 699	
ATTIJARI REIM	Titrisation	5 000	100,00%	5 000	2 945	31/12/2024	15 392	12 447	
MEDI TRADE	Trading	1 200	20,00%	240	135	31/12/2024	674	-3	
WAFWA COURTAGE	Courtage	1 000	100,00%	2 397	2 397	31/12/2024	118 204	64 243	50 000
WAFACASH	Monétique	35 050	100,00%	324 074	324 074	31/12/2023	387 355	133 400	70 000
ATTIJARI PAYMENT PROCESSING	Monétique	35 000	100,00%	35 000	35 000	31/12/2024	142 852	14 871	
DINERS CLUB DU MAROC	Gestion de cartes de paiement	1 500	100,00%	1 675		31/12/2024	-1 721	-328	
STE MAROCAINE DE GESTION ET TRAITEMENT INFORMATIQUE "SOMGETI"	Informatique	300	100,00%	100		31/12/2024	-23	-29	
WAFWA SYSTEMES DATA	Informatique	1 500	100,00%	1 500	1 118	28/02/2018	1 118		
AGENA MAGHREB	Vente matériel informatique	11 000	74,96%	33		31/12/2024	-7 446	-41	
WAFWA COMMUNICATION	Communication	3 000	85,00%	2 600		31/12/2023	-2 337	-246	
WAFWA SYSTEMES CONSULTING	Conseil en systèmes informatiques	5 000	99,88%	4 994	4 994	28/02/2018	6 045		
WAFWA SYSTEMES FINANCES	Ingénierie Informatique	2 000	100,00%	2 066	827	28/02/2018	827		
WAFWA FONCIERE	Gestion immobilière	2 000	100,00%	3 700	225	31/12/2024	225	-52	
ATTIJARIA AL AAKARIA AL MAGHRIABA	Société Immobilière	10 000	100,00%	9 999	9 999	31/12/2024	12 413	-4 885	
ATTIJARI RECOUVREMENT	Société Immobilière	3 350	100,00%	11 863	3 918	31/12/2024	3 918	-34	
AYK	Société Immobilière	100	100,00%	100		30/09/2024	-1 152	-12	
SOCIETE IMMOBILIERE ATTIJARIA AL YOUSOUFIA	Société Immobilière	50 000	100,00%	51 449	23 445	31/12/2024	23 445	-232	
STE IMMOB.BOULEVARD PASTEUR " SIBP"	Société Immobilière	300	50,00%	25		31/12/2024	-162	19	
SOCIETE IMMOBILIERE DE L'HIVERNAGE SA	Société Immobilière	15 000	100,00%	33 531		31/12/2024	-219	-330	
SOCIETE IMMOBILIERE MAIMOUNA	Société Immobilière	300	100,00%	5 266	1 917	31/12/2024	1 917	17	
STE IMMOBILIERE MARRAKECH EXPANSION	Société Immobilière	300	100,00%	299	299	29/09/2021	352	-9	
SOCIETE IMMOBILIERE ZAKAT	Société Immobilière	300	100,00%	2 685		31/12/2024	-19 237	-7 056	
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE TOGO LOME	Société Immobilière	3 906 000 KFCFA	100,00%	66 761	66 761	31/12/2019	3 725 324 KFCFA	- 21 570 KFCFA	
ATTIJARI IMMOBILIER	Immobilier	50 000	99,99%	71 686	66 810	31/12/2024	66 816	784	
AL MIFTAH	Immobilier	100	100,00%	244		31/12/2024	-6 669	-293	
CAPRI	Immobilier	25 000	100,00%	88 400		31/12/2024	-166 083	-29 714	
WAFWA IMMOBILIER	Immobilier	50 000	100,00%	164 364	164 364	31/12/2024	173 992	114 234	
ATTIJARI PROTECTION	Sécurité	4 000	83,75%	3 350	3 350	21/05/2024	4 077	-16	
SOCIETE AFRICAINE DU FLEUVE	HOLDING	3 320 K EURO	99,82%	855 672	31 333	31/12/2024	3 396 KEURO	- 19 KEURO	
ATTIJARI PRIME STONE	OPCI	300	99,93%	300	300				
ATTIJARI VALEURS ESG	Fonds d'investissement			500	500				
<b>B - Autres titres de participation</b>						<b>10 124 644</b>	<b>9 985 521</b>		<b>343 589</b>
Attijariwafa bank	Banque	2 151 408		623	623	31/12/2024	52 786 655	6 536 794	
BANQUE D'AFFAIRE TUNISIENNE	Banque	198 741		2 583					
BANQUE MAGHREBINE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE EXTERIEUR "BMICE"	Banque	150 000 KUSD	4,00%	53 848	51 578	31/12/2023	131 570 KUSD	1 231 KUSD	
IMMOBILIERE INTERBANCAIRE "G.P.B.M."	Groupement professionnel des Banques	19 005	20,00%	3 801	3 715	31/12/2020	16 598	327	
BOURSE DE CASABLANCA	Bourse des valeurs	387 518	8,00%	32 628	32 627	31/12/2019	710 420	36 107	
AGRAM INVEST	Fonds d'investissement	40 060	27,82%	10 938	8 491	31/12/2024	30 521	6 762	
FONDS D'INVESTISSEMENT IGRANE	Fonds d'investissement	24 605	18,26%	4 493	4 493	31/12/2024	35 311	2 539	
H PARTNERS	Fonds d'investissement	7 140 010	7,14%	100 000	44 300	31/12/2024	620 454	-55 496	
MAROC NUMERIQUE FUND I	Fond d'investissement	25 514	20,00%	12 000	4 633	31/12/2024	23 163	-368	
MAROC NUMERIQUE FUND II	Fond d'investissement	100 000	19,61%	19 608	11 497	31/12/2024	58 627	-10 809	
ALTERMED MAGHREB EUR	Fond d'investissement		7,94%	5 247		31/12/2017	432		
3 P FUND	Fond d'investissement	270 020	5,00%	13 500	10 150	31/12/2024	202 993	29 660	
FONDS D'INVESTISSEMENT DE LAREGION DE L'ORIENTAL "FIRO"	Fond d'investissement	300 000	7,17%	13 438	7 233	31/12/2024	91 134	-6 028	
AM INVESTISSEMENT MOROCCO	Prise de participations	218 310	3,39%	13 000	6 966	31/12/2024	222 226	16 743	
FONDS ATTIJARI AFRICA FUNDS MULTI ASSETS	Gestion d'actif	31 KEURO		346					
AGRAM GESTION	Gestion d'actif			1					
EUROCHEQUES MAROC	Services financiers	1 500		364					
CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY	Services financiers	500 000	4,00%	50 000	49 728	31/12/2020	706 594	36 107	
TECHNOLOPARK COMPANY "MITC"	Prestation de service	46 000	17,72%	8 150	8 150	31/12/2020	68 391	3 000	
SALIMA HOLDING	Holding	150 000	6,07%	16 600	11 644	31/12/2024	191 829	1 306	
MAROCLEAR	Dépositaire des Valeurs Mobilières	100 000		1 342	1 342	31/12/2020	311 748	5 500	
EXP SERVICES MAROC S.A.	Services de centralisation des risques	20 000	3,00%	600					
INTER MUTUELLES ASSISTANCE	Assurance			894					
SMAEX	Assurance	50 000		4 278	4 278	31/12/2024	144 032	11 605	
WAFWA IMA ASSISTANCE	Assurance et réassurance	50 000							

**Dettes envers les établissements de crédit et assimilés au 30 juin 2025**

(en milliers de dirhams)

DETTES	Établissements de crédit et assimilés au Maroc			Établissements de crédit à l'étranger	30/06/2025	31/12/2024
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
<b>COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS</b>		<b>26 763</b>	<b>959 672</b>	<b>3 100 692</b>	<b>4 087 127</b>	<b>2 822 025</b>
<b>VALEURS DONNÉES EN PENSION</b>	<b>12 000 142</b>	<b>1 100 089</b>			<b>13 100 231</b>	<b>22 192 511</b>
- au jour le jour	3 500 069	1 100 089			4 600 158	
- à terme	8 500 073				8 500 073	22 192 511
<b>EMPRUNTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>14 160 000</b>	<b>700 000</b>	<b>3 501 941</b>	<b>698 370</b>	<b>19 060 311</b>	<b>22 989 850</b>
- au jour le jour		700 000	368 105		1 068 105	1 609 907
- à terme	14 160 000		3 133 836	698 370	17 992 206	21 379 943
<b>EMPRUNTS FINANCIERS</b>	<b>1 992</b>			<b>5 339 066</b>	<b>5 341 058</b>	<b>3 747 046</b>
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>68 885</b>	<b>11 794</b>			<b>80 679</b>	<b>70 755</b>
<b>INTÉRÊTS COURUS À PAYER</b>					<b>167 828</b>	<b>237 974</b>
<b>TOTAL</b>	<b>26 231 019</b>	<b>1 838 646</b>	<b>4 461 613</b>	<b>9 138 128</b>	<b>41 837 234</b>	<b>52 060 161</b>

**Dépôts de la clientèle au 30 juin 2025**

(en milliers de dirhams)

DÉPÔTS	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2025	Total 31/12/2024
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES À VUE CRÉDITEURS	6 147 687	6 784 544	59 965 554	189 666 246	262 564 031	252 041 008
COMPTES D'ÉPARGNE			2 022	32 907 054	32 909 076	32 389 628
DÉPÔTS À TERME	5 570 000	3 743 637	3 490 253	15 438 226	28 242 116	32 238 267
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS	199 710	3 051 785	11 233 677	4 317 460	18 802 629	17 537 788
INTÉRÊTS COURUS À PAYER					482 720	546 872
<b>TOTAL</b>	<b>11 917 397</b>	<b>13 579 966</b>	<b>74 691 506</b>	<b>242 328 986</b>	<b>343 000 572</b>	<b>334 753 563</b>

**Titres de créance émis au 30 juin 2025**

(en milliers de dirhams)

NATURE TITRES	Caractéristiques					Montant	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur Nominale Unitaire	Taux	Mode de remboursement		Entreprises liées	Autres apparentés	
CERTIFICATS DE DEPOTS	02/10/2020	02/10/2025	100	2,55%	IN FINE	100 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	01/02/2021	02/02/2026	100	2,41%	IN FINE	726 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	20/04/2021	20/04/2026	100	2,35%	IN FINE	1 125 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	15/03/2022	15/03/2027	100	2,54%	IN FINE	503 500			
CERTIFICATS DE DEPOTS	15/02/2024	16/02/2026	100	3,63%	IN FINE	940 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	15/02/2024	15/02/2027	100	3,75%	IN FINE	260 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	21/03/2024	23/03/2026	100	3,55%	IN FINE	1 400 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	21/03/2024	22/03/2027	100	3,65%	IN FINE	840 000			
<b>Total</b>						<b>5 894 500</b>			

**Détail des autres passifs au 30 juin 2025**

(en milliers de dirhams)

PASSIF	MONTANT AU 30/06/2025	MONTANT AU 31/12/2024
<b>INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS</b>	<b>802 717</b>	<b>1 118 420</b>
<b>OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES</b>	<b>4 938 174</b>	<b>4 764 229</b>
<b>CRÉDITEURS DIVERS</b>	<b>6 388 030</b>	<b>4 408 439</b>
Sommes dues à l'Etat	1 471 837	1 375 907
Sommes dues aux organismes de prévoyance	143 053	99 294
Sommes diverses dues au personnel	678 617	764 977
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	8 342	7 792
Fournisseurs de biens et services	3 996 506	2 063 965
Divers autres créditeurs	89 675	96 504
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	<b>5 327 473</b>	<b>3 169 137</b>
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	226	521
Comptes d'écarts sur devises et titres		
Résultats sur produits dérivés de couverture		
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	65 434	
Charges à payer et produits constatés d'avance	887 907	830 289
Autres comptes de régularisation	4 373 906	2 338 327
<b>TOTAL</b>	<b>17 456 394</b>	<b>13 460 226</b>

**Provisions au 30 juin 2025**

(en milliers de dirhams)

PROVISIONS	Encours 31/12/2024	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30/06/2025
<b>PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF SUR :</b>	<b>15 693 883</b>	<b>1 369 873</b>	<b>668 080</b>	<b>-69</b>	<b>16 395 607</b>
Créances sur les Établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	12 636 430	899 427	630 155	-69	12 905 633
Titres de placement	17 624	8 669	3 921		22 372
Titres de participation et emplois assimilés	2 978 520	461 777	34 004		3 406 293
Immobilisations en crédit-bail et en location					
Autres actifs	61 309				61 309
<b>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF</b>	<b>5 754 041</b>	<b>402 011</b>	<b>115 106</b>	<b>-168</b>	<b>6 040 778</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	1 215 986	142 276	50 045	-168	1 308 049
Provisions pour risques généraux	3 211 715	100 000			3 311 715
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	221 354	26 281	19 897		227 738
Provisions pour autres risques et charges	1 011 611	133 454	29 602		1 115 463
Provisions réglementées	93 375		15 562		77 813
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>21 447 924</b>	<b>1 771 884</b>	<b>783 186</b>	<b>-237</b>	<b>22 436 385</b>

**Subventions fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie au 30 juin 2025**

(en milliers de dirhams)

	OBJET ECONOMIQUE	MONTANT GLOBAL	MONTANT A FIN DEC 2024	UTILISATION JUIN 2025	MONTANT A FIN JUIN 2025
SUBVENTIONS					
FONDS PUBLICS AFFECTÉS					
FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE					
<b>TOTAL</b>					

NÉANT

## Dettes subordonnées au 30 juin 2025

(en milliers de dirhams)

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours (1)	Taux	Durée (2)	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité (3)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaaleur en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant 2024 (en contrevaaleur KDH)	Montant 06/2025 (en contrevaaleur KDH)	Montant 2024 (en contrevaaleur KDH)	Montant 06/2025 (en contrevaaleur KDH)
MAD			3,19%	7 ANS		330 000				
MAD			2,97%	7 ANS		400 000				
MAD			2,97%	7 ANS		200 000				
MAD			2,97%	7 ANS		100 000				
MAD			2,79%	7 ANS		42 000				
MAD			2,66%	7 ANS		500 000				
MAD			2,73%	7 ANS		722 800				
MAD			3,96%	7 ANS		277 200				
MAD			3,53%	7 ANS		944 800				
MAD			3,23%	7 ANS		555 200				
MAD			3,07%	7 ANS		368 200				
MAD			2,73%	7 ANS		1 131 800				
MAD			3,74%	10 ANS		100 000				
MAD			3,74%	10 ANS		658 000				
MAD			4,52%	10 ANS		64 600				
MAD			4,52%	10 ANS		523 600				
MAD			5,48%	Perpétuelle		151 000				
MAD			4,58%	Perpétuelle		849 000				
MAD			6,00%	Perpétuelle		100 000				
MAD			5,20%	Perpétuelle		350 100				
MAD			4,80%	Perpétuelle		649 900				
MAD			4,90%	Perpétuelle		400 000				
MAD			4,24%	Perpétuelle		825 000				
MAD			5,02%	Perpétuelle		500 000				
MAD			5,73%	Perpétuelle		50 000				
MAD			4,48%	Perpétuelle		450 000				
MAD			5,31%	Perpétuelle		175 000				
MAD			4,58%	Perpétuelle		500 000				
MAD			4,75%	Perpétuelle		100 000				
MAD			4,33%	Perpétuelle		900 000				
MAD			4,69%	Perpétuelle		1 000 000				
MAD			4,59%	Perpétuelle		1 815 000				
MAD			6,28%	Perpétuelle		185 000				
<b>TOTAL</b>						<b>15 918 200</b>				

(1) cours BAM au 30/06/2025 - (2) éventuellement indéterminée - (3) se référer au contrat de dettes subordonnées

## Capitaux propres au 30 juin 2025

(en milliers de dirhams)

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2024	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 30/06/2025
<b>Écarts de réévaluation</b>	<b>420</b>			<b>420</b>
<b>Réserves et primes liées au capital</b>	<b>36 510 807</b>	<b>2 449 118</b>	<b>8 886</b>	<b>38 968 811</b>
Réserve légale	215 141			215 141
Autres réserves	23 800 959	2 449 118		26 250 077
Primes d'émission, de fusion et d'apport	12 494 707		8 886	12 503 593
<b>Capital</b>	<b>2 151 408</b>			<b>2 151 408</b>
Capital appelé	2 151 408			2 151 408
Capital non appelé				
Certificat d'investissement				
Fonds de dotations				
<b>Actionnaires Capital non versé</b>				
<b>Report à nouveau (+/-)</b>	<b>7 587 226</b>			<b>7 587 226</b>
<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>				
<b>Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>6 536 794</b>	<b>-6 536 794</b>		<b>5 188 079</b>
<b>TOTAL</b>	<b>52 786 655</b>	<b>-4 087 676</b>	<b>8 886</b>	<b>53 895 944</b>

## Engagements de financement et de garantie au 30 juin 2025

(en milliers de dirhams)

ENGAGEMENTS	30/06/2025	31/12/2024
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉS</b>	<b>214 914 167</b>	<b>199 822 136</b>
<b>Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés</b>	<b>2 826 092</b>	<b>3 660 951</b>
Crédocs documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer	532	532
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés	2 825 560	3 660 419
<b>Engagements de financement en faveur de la clientèle</b>	<b>111 998 179</b>	<b>96 460 990</b>
Crédocs documentaires import	40 630 829	39 297 427
Acceptations ou engagements de payer	4 647 612	3 252 772
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés	66 719 738	53 910 791
<b>Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés</b>	<b>27 595 265</b>	<b>24 972 882</b>
Crédocs documentaires export confirmés	666 148	798 046
Acceptations ou engagements de payer		
Garanties de crédits données	4 002 793	4 354 326
Autres cautions, avals et garanties donnés	22 926 324	19 820 510
Engagements en souffrance		
<b>Engagements de garantie d'ordre de la clientèle</b>	<b>72 494 631</b>	<b>74 727 313</b>
Garanties de crédits données	13 075 443	15 704 522
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	33 491 542	32 686 848
Autres cautions et garanties données	23 844 476	24 402 299
Engagements en souffrance	2 083 170	1 933 644
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS</b>	<b>42 536 462</b>	<b>39 924 488</b>
<b>Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés</b>		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus		
<b>Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés</b>	<b>42 198 860</b>	<b>39 530 474</b>
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues	42 198 860	39 530 474
<b>Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers</b>	<b>337 602</b>	<b>394 014</b>
Garanties de crédits	337 602	394 014
Autres garanties reçues		

## Engagements sur titres au 30 juin 2025

(en milliers de dirhams)

	Montant
<b>Engagements donnés</b>	<b>1 279 800</b>
Titres achetés à réméré	
Autres titres à livrer	1 279 800
<b>Engagements reçus</b>	<b>44 518</b>
Titres vendus à réméré	
Autres titres à recevoir	44 518

## Opérations de change à terme et engagements sur produits dérivés au 30 juin 2025

(en milliers de dirhams)

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2025	31/12/2024
<b>Opérations de change à terme</b>	<b>69 597 412</b>	<b>73 705 345</b>		
Devises à recevoir	20 974 908	23 915 381		
Dirhams à livrer	4 653 674	3 257 625		
Devises à livrer	29 941 500	32 976 400		
Dirhams à recevoir	14 027 330	13 555 939		
Dont swaps financiers de devises				
<b>Engagements sur produits dérivés</b>	<b>46 844 305</b>	<b>72 068 448</b>		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	5 546 371	3 752 675		
Engagements sur marchés réglementés de cours de change				
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	17 137 263	27 196 716		
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	24 160 671	41 119 057		

## Valeurs et sûretés reçues et données en garantie au 30 juin 2025

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées		N/D	
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
<b>TOTAL</b>			

(en milliers de dirhams)

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	11 650 142		
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
<b>TOTAL</b>	<b>11 650 142</b>		

## Ventilation des emplois et des ressources suivant la durée résiduelle au 30 juin 2025

(en milliers de dirhams)

	D ≤ 1mois	1mois < D ≤ 3mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
<b>ACTIF</b>						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	13 111 668	7 567 135	13 091 227	17 346 259	5 916 767	57 033 056
Créances sur la clientèle	25 874 271	31 594 615	40 277 233	98 172 537	78 932 332	274 850 988
Créances acquises par affacturage	132 422		1 844 350	2 871 145	192 166	5 040 083
Titres de placement	4 342	8 264	12 606	847 408		872 620
Titres d'investissement			4 283 668	6 078 493	1 998 037	12 360 198
<b>TOTAL</b>	<b>39 122 703</b>	<b>39 170 014</b>	<b>59 509 084</b>	<b>125 315 842</b>	<b>87 039 302</b>	<b>350 156 945</b>
<b>PASSIF</b>						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	28 242 160	2 573 492	6 316 007	2 357 892	2 347 683	41 837 234
Dettes envers la clientèle	48 209 921	11 262 249	34 608 494	57 744 671	191 175 237	343 000 572
Titres de créance émis			4 332 381	1 618 964		5 951 345
Emprunts subordonnés			1 734 955	2 286 234	12 102 910	16 124 099
<b>TOTAL</b>	<b>76 452 081</b>	<b>13 835 741</b>	<b>46 991 837</b>	<b>64 007 761</b>	<b>205 625 830</b>	<b>406 913 250</b>

- Les créances et les dettes à vue sont ventilées selon les lois et conventions d'écoulement adoptées par la banque.

## Ventilation du total de l'actif, du passif et de l'hors bilan en monnaies étrangères au 30 juin 2025

(en milliers de dirhams)

BILAN	30/06/2025	31/12/2024
<b>ACTIF :</b>	<b>48 028 660</b>	<b>47 935 333</b>
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	335 822	272 093
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	15 186 410	19 168 488
Créances sur la clientèle	4 612 665	4 634 891
Titres de transaction, de placement et d'investissement	17 652 816	13 220 637
Autres actifs	60 599	87 351
Titres de participation et emplois assimilés	10 090 117	10 551 873
Titres de participation et emplois assimilés	90 231	
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Immobilisations incorporelles et corporelles		
<b>PASSIF:</b>	<b>22 651 443</b>	<b>21 101 039</b>
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	12 291 169	9 726 344
Dépôts de la clientèle	9 993 936	10 966 347
Titres de créance émis		
Autres passifs	366 338	408 348
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
Capital et réserves		
Provisions		
Report à nouveau		
Résultat net		
<b>HORS BILAN :</b>	<b>116 368 389</b>	<b>107 698 155</b>
Engagements donnés	83 163 195	77 790 232
Engagements reçus	33 205 194	29 907 923

## Commissions sur prestations de service au 30 juin 2025

(en milliers de dirhams)

COMMISSIONS	30/06/2025	30/06/2024
Commissions sur fonctionnement de comptes	122 730	118 549
Commissions sur moyens de paiement	751 466	649 517
Commissions sur opérations sur titres	56 862	42 744
Commissions sur titres en gestion et en dépôt	48 472	46 000
Commissions sur prestations de service sur crédit	133 466	83 087
Commissions sur ventes de produits d'assurance	80 387	91 269
Commissions sur autres prestations de service	270 599	264 554
<b>TOTAL</b>	<b>1 463 982</b>	<b>1 295 720</b>

## Charges générales d'exploitation au 30 juin 2025

(en milliers de dirhams)

CHARGES	30/06/2025	30/06/2024
Charge de personnel	1 386 497	1 291 378
Impôts et taxes	32 512	32 512
Charges externes	948 518	899 885
Autres charges générales d'exploitation	43 881	42 617
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	365 212	334 512
<b>TOTAL</b>	<b>2 776 621</b>	<b>2 600 904</b>

## Concentration des risques sur un même bénéficiaire au 30 juin 2025

(en milliers de dirhams)

NOMBRE DE BENEFICIAIRES	TOTAL ENGAGEMENTS
23	108 465 176

## Marge d'intérêts au 30 juin 2025

(en milliers de dirhams)

	30/06/2025	30/06/2024
<b>INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS SUR OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE</b>	<b>6 644 041</b>	<b>6 165 200</b>
dont : Intérêts	6 437 983	5 979 387
Commissions sur engagements	206 058	185 813
<b>INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS SUR OPÉRATIONS AVEC LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT</b>	<b>721 427</b>	<b>822 300</b>
dont : Intérêts	682 938	792 638
Commissions sur engagements	38 489	29 662
<b>INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS SUR TITRES DE CRÉANCE</b>	<b>278 826</b>	<b>310 700</b>
<b>INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS</b>	<b>7 644 294</b>	<b>7 298 200</b>
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	1 207 383	1 354 455
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	568 793	676 630
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance	106 371	94 246
<b>INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉS</b>	<b>1 882 546</b>	<b>2 125 331</b>
<b>MARGE D'INTÉRÊTS</b>	<b>5 761 748</b>	<b>5 172 869</b>

## Résultat des opérations de marché au 30 juin 2025

(en milliers de dirhams)

PRODUITS ET CHARGES	30/06/2025	30/06/2024
+ Gains sur les titres de transaction	2 379 999	1 815 206
- Pertes sur les titres de transaction	637 435	160 414
<b>Résultat des opérations sur titres de transaction</b>	<b>1 742 564</b>	<b>1 654 792</b>
+ Plus value de cession sur titres de placement		
+ Reprise de provisions sur dépréciation des titres de placement	3 921	175
- Moins value de cession sur titres de placement		
- Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	8 669	
<b>Résultat des opérations sur titres de placement</b>	<b>-4 748</b>	<b>175</b>
+ Gains sur opérations de change virement	1 731 975	1 417 445
+ Gains sur opérations de change billets	64 277	58 513
- Pertes sur opérations de change virement	1 387 497	561 412
- Pertes sur opérations de change billets	34 906	29 017
<b>Résultat des opérations de change</b>	<b>373 849</b>	<b>885 529</b>
+ Gains sur les produits dérivés de taux d'intérêt	276 616	123 949
+ Gains sur les produits dérivés de cours de change	278 680	
+ Gains sur les produits dérivés d'autres instruments	45 805	86 943
- Pertes sur les produits dérivés de taux d'intérêt	98 336	246 593
- Pertes sur les produits dérivés de cours de change		46 536
- Pertes sur les produits dérivés d'autres instruments	48 453	27 641
<b>Résultat des opérations sur les produits dérivés</b>	<b>454 312</b>	<b>-109 878</b>

## Produits sur titres de propriété au 30 juin 2025

(en milliers de dirhams)

CATÉGORIE DES TITRES	30/06/2025	30/06/2024
Titres de placement		
Titres de participation et emplois assimilés	2 442 104	1 690 626
<b>TOTAL</b>	<b>2 442 104</b>	<b>1 690 626</b>

**Autres produits et charges au 30 juin 2025**

(en milliers de dirhams)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	30/06/2025	30/06/2024
Autres produits bancaires	4 781 653	3 502 790
Autres charges bancaires	3 214 626	1 942 493
<b>TOTAL</b>	<b>1 567 027</b>	<b>1 560 297</b>
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	30/06/2025	30/06/2024
Produits d'exploitation non bancaire	42 953	41 173
Charges d'exploitation non bancaire	18 474	
<b>TOTAL</b>	<b>24 479</b>	<b>41 173</b>
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	1 871 479	2 301 922
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	812 522	1 236 240
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	30/06/2025	30/06/2024
Produits non courants	15 677	98 583
Charges non courantes	210 681	295 992

**Passage du résultat net comptable au résultat net fiscal au 30 juin 2025**

(en milliers de dirhams)

INTITULES	Montant	Montant
<b>I - RÉSULTAT NET COMPTABLE</b>	<b>5 188 079</b>	
. Bénéfice net	5 188 079	
. Perte nette		
<b>II - RÉINTÉGRATIONS FISCALES</b>	<b>2 372 816</b>	
<b>1- Courantes</b>	<b>2 372 816</b>	
- Impôt sur les sociétés	2 026 368	
- Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par les provisions	35 502	
- Dotations aux provisions pour risques généraux	100 000	
- Dotations pour pensions de retraite et obligations similaires	26 281	
- Charges exceptionnelles non déductibles	2 309	
- Contribution Sociale de Solidarité	180 356	
- Cadeaux personnalisés	2 000	
<b>2- Non courantes</b>		
<b>III - DÉDUCTIONS FISCALES</b>		<b>2 398 175</b>
<b>1- Courantes</b>		<b>2 398 175</b>
- Abattement 100 % sur les produits de participation		2 090 739
- Abattement 40 % sur les produits de participation		127 545
- Reprise pour pensions de retraite et obligations similaires		19 897
- Autres reprises de provisions		159 994
<b>2- Non courantes</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>7 560 895</b>	<b>2 398 175</b>
<b>IV - RÉSULTAT BRUT FISCAL</b>		<b>5 162 720</b>
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		5 162 720
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
<b>V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)</b>		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
<b>VI - RESULTAT NET FISCAL</b>		<b>5 162 720</b>
. Bénéfice net fiscal (A - C)		5 162 720
OU		
. Déficit net fiscal (B)		
<b>VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES</b>		
<b>VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</b>		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

**Détermination du résultat courant après impôts au 30 juin 2025**

(en milliers de dirhams)

I DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	7 409 452
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	346 448
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	2 398 175
Résultat courant théoriquement imposable (=)	5 357 725
Impôt théorique sur résultat courant (-)	2 102 907
Résultat courant après impôts (=)	5 306 545
<b>II INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES</b>	

**Détail de la taxe sur la valeur ajoutée au 30 juin 2025**

(en milliers de dirhams)

NATURE	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations TVA de l'exercice	Solde fin d'exercice
	1	2	3	(1+2-3=4)
<b>A TVA collectée</b>	<b>232 943</b>	<b>849 713</b>	<b>909 347</b>	<b>173 310</b>
<b>B TVA à récupérer</b>	<b>356 176</b>	<b>194 854</b>	<b>373 245</b>	<b>177 785</b>
Sur charges	72 914	407 073	250 185	229 802
Sur immobilisations	283 262	-212 219	123 060	-52 017
<b>C TVA due ou crédit de TVA = (A-B)</b>	<b>-123 234</b>	<b>654 859</b>	<b>536 102</b>	<b>-4 476</b>

## Répartition du capital social au 30 juin 2025

(en milliers de dirhams)

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
<b>A- ACTIONNAIRES MAROCAINS</b>				
* AL MADA	60, RUE D'ALGER, CASABLANCA	100 135 387	100 135 387	46,5%
* OPCVM ET AUTRES DIVERS ACTIONNAIRES	*****	47 980 985	49 917 826	23,2%
* GROUPE MAMDA & MCMA	16 RUE ABOU INANE RABAT	10 457 212	10 438 862	4,9%
* RÉGIME COLLECTIF D'ALLOCATION ET DE RETRAITE	Hay Riad - B P 20 38 - Rabat Maroc	11 038 292	10 889 839	5,1%
* Wafa ASSURANCE	1 RUE ABDELMOUMEN CASA	13 602 015	13 602 015	6,3%
* CIMR	BD ABDELMOUMEN CASA	8 850 987	8 850 987	4,1%
* PERSONNEL DE LA BANQUE	*****	3 553 516	3 194 208	1,5%
* CAISSE MAROCAINE DE RETRAITE	AVENUE AL ARAAR, BP 2048, HAY RIAD, RABAT	5 015 875	3 596 745	1,7%
* RMA WATANIYA	83 AVENUE DES FAR CASA	1 999 664	1 999 664	0,9%
* CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION	140 PLACE MY EL HASSAN RABAT	1 014 905	1 023 305	0,5%
* AXA ASSURANCES MAROC	120 AVENUE HASSAN II CASA	523 747	523 747	0,2%
<b>B- ACTIONNAIRES ÉTRANGERS</b>				
*SANTUSA HOLDING	AVND CANTABRIA S/N 28660 BOADILLA DEL MONTE MADRID ESPAGNE	10 968 254	10 968 254	5,1%
<b>TOTAL</b>		<b>215 140 839</b>	<b>215 140 839</b>	<b>100%</b>

## Affectation des résultats intervenue au cours de l'exercice au 30 juin 2025

(en milliers de dirhams)

	Montant		Montant
<b>A- Origine des résultats affectés</b>			
Report à nouveau	7 587 226	<b>B- Affectation des résultats</b>	
Résultats nets en instance d'affectation		Réserve extraordinaire	2 449 118
Résultat net de l'exercice	6 536 794	Dividendes	4 087 676
Prélèvement sur les bénéfices		Report à nouveau	7 587 226
Autres prélèvements			
<b>TOTAL A</b>	<b>14 124 020</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>14 124 020</b>

## Réseau au 30 juin 2025

(En nombre)

RÉSEAU	30/06/2025	31/12/2024
Guichets permanents	911	929
Guichets périodiques		
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	1559	1 560
Succursales et agences en Europe	46	46
Bureaux de représentation Europe et Moyen Orient	7	7

## Effectifs au 30 juin 2025

(En nombre)

EFFECTIFS	30/06/2025	31/12/2024
Effectifs rémunérés	8 241	8 317
Effectifs utilisés	8 241	8 317
Effectifs équivalent plein temps	8 241	8 317
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)		
Cadres (équivalent plein temps)	5 370	5 215
Employés (équivalent plein temps)	2 871	3 102
dont effectifs employés à l'étranger	63	62

## Comptes de la clientèle au 30 juin 2025

(En nombre)

	30/06/2025	31/12/2024
Comptes courants	374 371	355 486
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	1 059 785	1 039 606
Autres comptes chèques	4 783 296	4 516 817
Comptes d'affacturage	897	874
Comptes d'épargne	1 312 858	1 291 713
Comptes à terme	10 086	10 911
Bons de Caisse	2 742	2 739
Autres comptes de dépôts	3 246 740	3 175 264
<b>TOTAL</b>	<b>10 790 775</b>	<b>10 393 410</b>

**forv/s  
mazars**

76, Bd Abdelmoumen  
Résidence Koutoubia, 7ème étage  
Casablanca, Maroc

**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2025**

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire d'ATTIJARIWafa BANK comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et une sélection des états des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2025. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 70.020.043 dont un bénéfice net de KMAD 5.188.079.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque arrêtés au 30 juin 2025, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 29 juillet 2025

Les Commissaires aux Comptes

FORV/S MAZARS  
Abdôu Souleye DIOP  
Associé

DELOITTE AUDIT

Deloitte Audit  
Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C, Tour Ivoire 3, 3ème étage  
La Marina - Casablanca

HICHAM BELEMQADEM  
Associé

## Résultats des autres éléments des trois derniers exercices au 30 juin 2025

(en milliers de dirhams)

NATURE	JUIN 2025	DÉCEMBRE 2024	DÉCEMBRE 2023
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>53 895 944</b>	<b>52 786 655</b>	<b>49 799 685</b>
<b>OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE</b>			
Produit net bancaire	11 220 551	17 683 485	15 365 104
Résultats avant impôts	7 214 447	9 314 274	7 324 318
Impôts sur les résultats	2 026 368	2 777 480	2 178 066
Bénéfices distribués	4 087 676	3 549 824	3 334 683
<b>RÉSULTAT PAR TITRE (en dirhams)</b>			
Résultat net par action ou part sociale			
Bénéfice distribué par action ou part sociale	19,00	16,50	15,50
<b>PERSONNEL</b>			
Montant des charges du personnel	1 386 497	2 706 122	2 498 613

## Datation et événements postérieurs au 30 juin 2025

## I DATATION

Date de clôture <sup>(1)</sup>	<b>30 juin 2025</b>
Date d'établissement des états de synthèse <sup>(2)</sup>	<b>Juillet 2025</b>

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

II ÉVÉNEMENTS NES POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1<sup>RE</sup> COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Dates	Indications des événements
Favorables	<b>N É A N T</b>
Défavorables	<b>N É A N T</b>